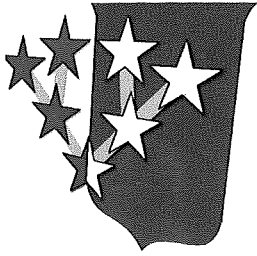




Association valaisanne  
d'études généalogiques

.....  
Walliser Vereinigung  
für Familienforschung



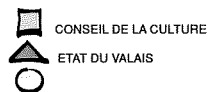


Association valaisanne  
d'études généalogiques

.....

Walliser Vereinigung  
für Familienforschung

Avec le soutien du Conseil de la culture de l'État du Valais



Pour adresse : Guy-Bernard Meyer, président Aveg-WVFF  
Route de la Cretta 2, 1870 Monthey  
gbmeyer@netplus.ch

Caution historique : Pierre-Alain Bezat, pa.bezat@gmail.com

Armoiries numérisées : Paul Laffay, lafpl@swissonline.ch

Maquette et mise en page : Claudine Daulte, www.mise-en-page.ch

#### Couverture

- **Mappe d'Abondance** [cote Arch. dép. Haute-Savoie, 1 C d 203]  
Nous remercions les Archives départementales de la Haute-Savoie, Annecy pour le droit d'utilisation de cette illustration.
- **Cours de la Vièze à Monthey** dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.  
À gauche vue partielle du moulin de Joseph Hubert Franc, construit vers 1840.  
À droite, scie hydraulique de la Verrerie du Pont, édifiée en 1824.  
(Dessin de Raphaël Ritz (1829-1894), Musées cantonaux Sion).
- **Chapelle du Pont, Monthey.** Photo Pierre-Alain Bezat.
- **Marie Métrailler.** Photo Ulrich Schweizer.

Éditeur : © Aveg-WVFF 2012  
Impression : La Vallée, Aoste

# Sommaire | Inhaltsangabe

|                                                                                                          |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Avant-propos   Vorwort .....                                                                             | 4  |
| Rencontres 2012   Jahresprogramm 2012 .....                                                              | 5  |
| Jean Vouardoux<br>Histoire de la Bourgeoisie de Grimentz (résumé) .....                                  | 6  |
| Guy-Bernard Meyer<br>Recherches généalogiques en Haute-Savoie .....                                      | 9  |
| Bernard Truffer   Paul Laffay<br>Nouvelles armoiries   Neue Wappen .....                                 | 20 |
| Paul Heldner<br>Biner Wappen .....                                                                       | 23 |
| [Les] Follonier/Jean Follonier (1920-1987) .....                                                         | 24 |
| [Les] Métrailler/Marie Métrailler (1901-1979) .....                                                      | 28 |
| [Die] Roten/Leon Luzian Roten (1824-1898) .....                                                          | 33 |
| Jean Tabin   Claudine Daulte<br>Adeline Favre, née Salamin... ..                                         | 38 |
| Pierre-Alain Bezat<br>Monthey, an 1726 ou le temps d'une inondation .....                                | 43 |
| Rose-Marie Michel<br>La famille Rey, de la vallée d'Abondance à Sion .....                               | 61 |
| Généalogie, rappel de quelques définitions et abréviations .....                                         | 67 |
| Guy-Bernard Meyer   Leander Escher (Übersetzung)<br>Un outil puissant pour échanger nos recherches ..... | 70 |
| Eine ausgezeichnete Software zum Austausch<br>unserer Nachforschungsdaten .....                          | 73 |
| Admissions, démissions   Aufnahmen, Austritte .....                                                      | 77 |
| L'Aveg en bref   Der WVFF in kurze .....                                                                 | 78 |
| Comité   Vorstand .....                                                                                  | 79 |

## Avant-propos

Chers membres,  
Savez-vous qu'un bulletin annuel représente un vrai travail d'équipe? Ce travail se compose de plusieurs litres de thé et de café, de centaines de pages imprimées, de semaines de recherches, de discussions, de corrections, de doutes, de nombreux courriels et téléphones, pas mal d'heures au fond des archives et sur internet...

Mon énumération est le contraire d'une plainte! Je voudrais souligner la richesse de ces échanges et démontrer l'intérêt que représente le partage des recherches généalogiques. C'est une manière de nous raconter, de décrire la trame et la chaîne qui forment le tissu de notre société valaisanne.

Pour ma part, le point final de ce numéro 2011 correspond à la fin de ma participation en qualité de responsable du *Bulletin*, après six années à ce poste. Je remercie l'Aveg, et mes «collègues» du comité en particulier, pour la confiance et la liberté dont j'ai bénéficié pour réaliser ces publications.

Je vous souhaite, chers membres, un agréable dépaysement entre le val d'Abondance, les débordements de la Vièze, les histoires d'armoiries et le val d'Anniviers... Bonne lecture.

Claudine Daulte

## Vorwort

Liebe Mitglieder,  
Ist Ihnen bewusst, dass die Redaktion eines jährlichen Mitteilungsblatts eine echte Teamarbeit ist? Diese beinhaltet einige Liter Tee oder Kaffee, Hunderte von Druckseiten, wochenlange Recherchen, Diskussionen, Korrekturen, Zweifel, zahlreiche Mails und Telefonate, etliche Stunden im Archiv oder im Internet...

Meine Aufzählung ist keinesfalls eine Klage! Ich möchte den reichen Gedankenaustausch unterstreichen und auf die höchst interessanten genealogische Forschungsarbeit hinweisen. Es ist eine Art, sich mitzuteilen, das Raster und die Kette, die den Stoff unserer Walliser Gesellschaft bilden, aufzudecken.

Für mich bedeutet der Abschluss dieser Ausgabe 2011 das Ende, nach sechs Jahren, meiner Teilnahme als Verantwortliche des Mitteilungsblattes. Ich danke der WVFF und insbesondere meinen Kolleg(inn)en des Vorstands für das Vertrauen und die freie Hand, die sie mir für die Realisierung dieser Veröffentlichungen gewährt haben.

Ich wünsche Ihnen, liebe Mitglieder, ein angenehmes Pendeln zwischen dem Val d'Abondance, den Schwemmgebieten der Vièze, den Wappengeschichten und dem Val d'Anniviers – kurz, eine spannende Lektüre!

Claudine Daulte

## Rencontres 2012 | Jahresprogramm 2012

### **14 avril, Leytron (assemblée générale)**

- Présentation de la SPL (Sauvegarde patrimoine Leytron) par M. Théo Chatriand.

### **14. April, Leytron (Generalversammlung)**

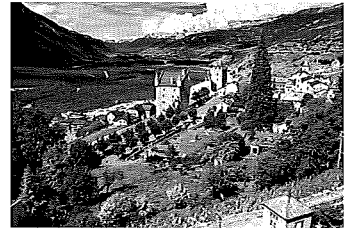
- Vorstellung des «SPL» (Sauvegarde patrimoine Leytron/Erhaltung des Kulturerbes) durch Herrn Theo Chatriand.



### **9 juin, Loèche-Ville | 9. Juni, Leuk-Stadt**

- Visite de l'église, du château et du village, par M<sup>me</sup> Sylvia Varonier et M. Hans Schnyder. Histoire des familles de Loèche-Ville par M. German Lötscher.

- Vorstellung die Kirche, den Turm, das Bischofsschloss und das Dorf durch Frau Sylvia Varonier und Herrn Hans Schnyder. Die Geschichte der Familien von Leuk-Stadt durch Herrn Lötscher.



### **22 septembre, Prémanon | 22. September**

- Participation à la journée de généalogie organisée par le groupe Généalogie et histoire du Haut-Jura.

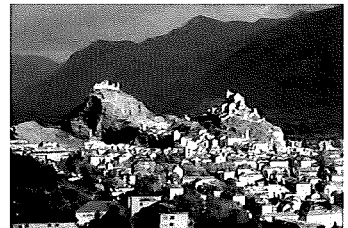
- Teilnahme an der genealogischen Tagung. Die Tagung ist organisiert von der Gruppe Genealogie und Geschichte Haut-Jura.



### **3 novembre, Sion | 3. November, Sitten**

- Participation à la 4<sup>e</sup> journée des Archives, présentation des sources utiles aux recherches généalogiques en Valais.

- Teilnahme an der vierten Archivtagung. Vorstellung von nützlichen Quellen zur genealogischen Nachforschung im Wallis.



# Histoire de la bourgeoisie de Grimentz

Jean Vouardoux

En avril dernier, après l'assemblée générale, nous sommes montés dans la salle des channes de la maison bourgeoise pour écouter les enthousiastes rappels historiques de notre hôte, M. Jean Vouardoux. Merci à Jean-Paul Donnet pour le prêt de ses notes. Résumé.

On a construit le village de Grimentz près du torrent du Marais, pour être toujours servi en eau. Mais il y a eu les années de sécheresse et le torrent pouvait se trouver à sec dès la mi-août. Nos ancêtres ont décidé de construire un bisse pour relier le torrent de la Gouggra à celui du Marais, environ 50 mètres en dessous du village. L'eau de ce bisse servait aux besoins des ménages mais aussi à arroser les prés et à faire tourner le moulin. Plus tard, une scierie fut aussi alimentée

par l'eau de ce bisse. Comme l'inclinaison du canal était faible et que l'eau du glacier charriait du sable, celui-ci se déposait tout au long du bisse. Le sable était récupéré pour construire les murs des maisons et des écuries.

Nous pouvons affirmer qu'à Grimentz, des maisons existaient avant 1200 car un parchemin daté de 1243 indique que les gens de Grimentz se sont réunis en communauté pour arrêter différents choix. Parmi ceux-ci :

- ils ont créé des chemins à travers les propriétés. Certains raccourcis que nous connaissons remontent ainsi aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ;
- ils ont mis au point un règlement pour pâture le bétail ;
- ils ont conduit les sources dans des couloirs pour ne plus les laisser raviner le terrain ;
- ils ont conservé la forêt telle que nous la connaissons au-dessus du village comme protection contre les avalanches [...]



Maison de la Bourgeoisie.

Photo G.-M. Coquoz

Les Grimentzards ont longtemps été des nomades. Ils possédaient des maisons et des vignes en plaine, à Sierre et dans ses environs.

Lorsqu'ils ont construit la maison bourgeoise à Grimentz, ils ont créé une cave pour y mettre leur vin.

Au premier étage, ils ont aménagé une grande salle pour recevoir les mendiants (selon la légende). Cette

salle – décorée des armoiries sculptées sur bois des familles bourgeoises – est, depuis toujours, destinée à accueillir les sociétés, les fêtes de famille, les rencontres après les enterrements, etc.

La salle du dernier étage – décorée de sa collection de channes – est réservée à la communauté, avec toutes ses traditions. Parmi celles-ci, les « corvées » pour la Bourgeoisie. Elles ont pris fin en 1954. La seule « corvée » encore en vigueur est celle du jour des Rogations où les jeunes du village servent le vin aux anciens. En mars, une journée officielle rassemble les volontaires pour tailler la vigne de Sierre au son des fifres et des tambours...



À Grimentz, la collection de ces channes d'étain a commencé dès le XIX<sup>e</sup> siècle.  
Photo G.-M. Coquoz

### La tradition des channes

Avant 1900, les anciens noms de famille des bourgeois étaient : *Abbé* ; *Antonier* ; *Bourguinet* ; *Loye* ; *Monnier* ; *Monnet* ; *Tabin* ; *Rouvinez* ; *Savioz* ; une famille *Vissen*, *Rouaz* et *Zuber* [...].

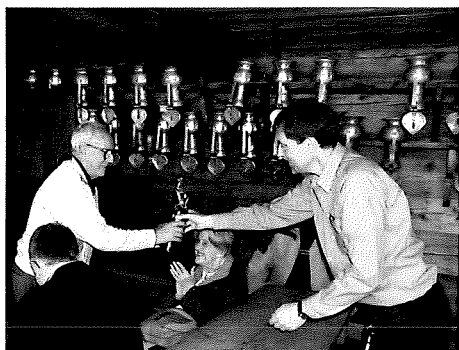
Dès 1800, chaque membre du conseil – qu'il soit communal, bourgeois ou d'un autre corps, civil ou militaire – chacun se fait un point d'honneur d'offrir une channe qui vient enrichir la collection de la Bourgeoisie. La channe offerte donne le droit de s'asseoir, le jour de l'assemblée, à la grande table de la salle des armoiries.

### La Société du Village

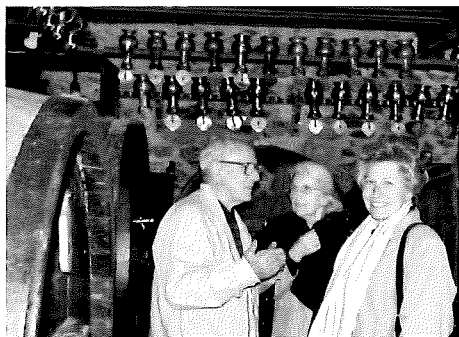
Par ailleurs, les historiens n'ont pas trouvé la date de la création de la Société du Village mais Bernard Crettaz, ethnologue originaire de la vallée, en parle dans son livre, *Grimentz, un village suisse*<sup>1</sup>.

La genèse de cette constitution remonte à un temps où tous ceux qui possédaient des biens à

1. Bernard Crettaz, *Grimentz, un village suisse*, Sierre: Éditions Monographic/Lausanne : Éditions d'En Bas, 1982.



Guy-Bernard Meyer, remet un présent à M. Jean Vouardoux pour le remercier de sa présentation.



Comme le veut la tradition, la Bourgeoisie a offert son fameux vin des glaciers à la cave.

De g. à d. : Jean Vouardoux, Colette Héritier, Christiane Rosset.

Photos G.-M. Coquoz

Grimentz n'étaient pas forcément des « communiers ». On les désignait par le nom de « terementiers ». Ceux qui dirigeaient cette société s'appelaient « les chefs » et ils étaient presque égaux, en titre, au président et aux conseillers.

Les fonctions de cette société étaient très vastes et très importantes :

- enregistrement des « marques domestiques » qui servaient de reconnaissance (tous ne savaient pas lire ou écrire) et valaient pour signature des actes ou des documents ;

- la garde et la propreté du village ;
- la gestion du four et de l'abattoir ;
- la garde des moutons ;
- l'élevage du bouc reproducteur ;
- tout ce qui concernait la vie religieuse (rectorat, chapelle...) ;
- la création et le fonctionnement de l'école ;
- l'organisation de la garde du bétail durant l'été (mulets, vaches, chèvres)...

La Société du Village a été dissoute en 1960 et tous ses avoirs ont été offerts à la Municipalité. ❀

### Découvrir le site [notrehistoire.ch] et y participer

« Le projet notrehistoire.ch est la première plate-forme participative dédiée aux archives de Suisse romande. Elle a pour but de créer une fresque en images et en sons de l'histoire de la Suisse romande au XX<sup>e</sup> siècle. »

Dans une vidéo de 12 minutes, Jean Vouardoux raconte un pan de son expérience de vie, en sa qualité de chauffeur de cars et d'ouvrier d'usine :

[<http://www.notrehistoire.ch/group/grimentz-hier-et-aujourd'hui/video/757/>]

# Recherches généalogiques en Haute-Savoie

Guy-Bernard Meyer

**L**a sortie de notre association du mois de septembre 2011 à Abondance est le prétexte pour présenter ce sujet sur les recherches généalogiques en Haute-Savoie. Pour un Bas-Valaisan, connaître les particularités des sources généalogiques de nos voisins est un passage obligé, tant les mouvements de population transfrontaliers ont été nombreux au fil des siècles entre les Chablais savoyard et valaisan.

L'objectif de cet article n'est pas de présenter de manière exhaustive les sources à disposition des chercheurs, mais bien de mettre l'accent sur les particularités et spécificités des recherches dans l'ancien duché de Savoie, par rapport à celles que nous connaissons en Valais.

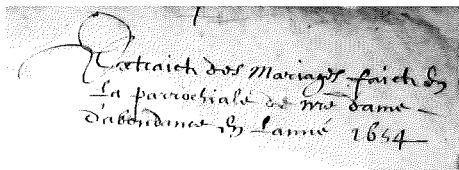
Les différentes sources présentées sont illustrées par des extraits de documents disponibles pour le village d'Abondance.

## **Registres de paroisses, Registres d'état civil**

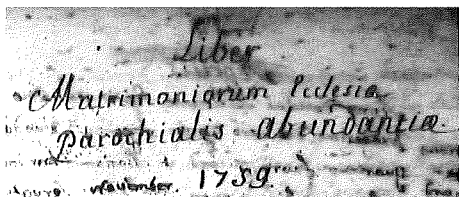
L'accès aux documents n'est pas soumis aux restrictions valaisannes : que ce soit dans les mairies ou aux Archives départementales à Annecy, les documents (originaux, copies ou microfilms) peuvent être librement consultés.

Comme en Valais, les registres paroissiaux ont été tenus dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, même si de nombreux registres n'ont pas été conservés. Première particularité, ces documents sont majoritairement écrits en français, alors que le latin est la règle en Valais. Ces documents sont donc plus facilement accessibles aux généalogistes, même si des bases de paléographie restent nécessaires pour interpréter les documents les plus anciens. Dès 1773, l'envoi de copies conformes aux greffes est systématisé, ce qui garantit la disponibilité des actes inscrits par les desservants des paroisses.

De 1792 à 1815, la Savoie est annexée à la France pour une période de 13 ans. L'enregistrement de l'état civil est confié à un officier, la République retire au clergé le droit de consigner et de conserver des actes et les registres paroissiaux sont transférés dans les mairies. Les actes sont désormais consignés sur des formulaires pré-imprimés, datés selon le



Registres paroissiaux d'Abondance, seuls quelques mariages de 1654 sont disponibles avant 1734.



Majoritairement en français, les actes de la paroisse d'Abondance sont en latin pour certaines périodes, comme ces actes de mariage de 1759.

calendrier républicain. Durant cette période troublée, l'enregistrement des actes n'est malheureusement pas régulier.

À partir de 1815, la restauration sarde remet en vigueur les anciennes prescriptions. L'état civil est tenu par les curés dans les registres paroissiaux jusqu'en 1860, année qui marque la séparation entre les registres d'état civil et ceux qui continueront à être tenus par le clergé.

Pour la paroisse d'Abondance, les registres suivants peuvent être consultés :

- Naissances, état civil ou baptêmes 1600-1936<sup>1</sup>
- Mariages 1734-1790, 1794-1936
- Décès ou sépultures 1682-1936.

La difficulté principale pour le généalogiste provient de l'absence des registres des mariages avant 1734, ce qui complique passablement la reconstitution des familles avant cette date.

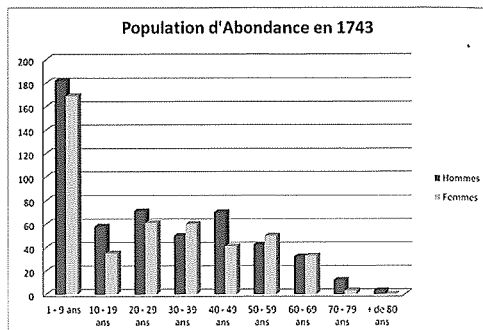
### La capitation espagnole de 1743

Lors de la guerre de succession d'Autriche, les Espagnols occupent la Savoie de 1742 à 1749. Pour financer leurs frais d'occupation, un impôt de « capitation » est dû par chaque habitant capable de travailler et ayant un revenu suffisant. Un recensement complet de la population de toute la Savoie est dès lors réalisé, pour identifier toutes les personnes sujettes à cet impôt d'occupation.

Pour chaque famille, on y trouve la liste de toutes les personnes vivant sous le même toit (y compris les éventuels domestiques et employés), avec leurs noms, prénoms, âges, souvent la filiation du chef de famille, parfois des indications sur le lieu

1. En France, la loi dite « des 75 ans » du 15 juillet 2008 autorise l'accès aux archives de plus de 75 ans pour ce qui concerne l'état civil, les dossiers judiciaires, les actes notariés, etc.

d'habitation (hameaux), ainsi que les montants de l'imposition due ou la cause de l'exonération (pauvreté, handicaps physiques, etc.). Les personnes absentes du pays sont en générales inscrites, avec indication du lieu où elles se trouvent. Dans les vallées d'Abondance et d'Aulps, on constate ainsi que de nombreuses personnes absentes, essentiellement des jeunes gens, sont désignées comme étant « en Vallay », émigration forcée par le manque de ressources dans le village natal.



Dénombrement de la population du village d'Abondance selon capitation espagnole de 1743. On remarque la sous-représentation des 10-19 ans, rajeunis dans le recensement pour échapper à l'impôt.

Bien que les âges soient souvent approximatifs, voire faussés en rajeunissant certains enfants pour échapper à l'impôt (celui-ci n'était dû qu'à partir de l'âge de 7 ans), ces documents sont précieux pour le généalogiste, car les registres paroissiaux sont souvent lacunaires à cette période.

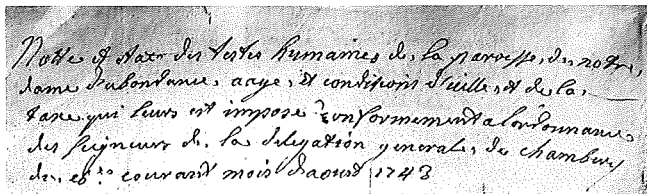
La capitation  
espagnole du vil-  
lage d'Abondance a

été réalisée en date du 5 septembre 1743. On y dénombre quelque 990 personnes regroupées en 247 feux. Sur les 31 personnes «absentes du pays», plus de la moitié, âgées de 12 à 26 ans, est «en Vallay».

## Les mappes sardes de 1728-1738

Victor Amédée II de Savoie, roi de Sardaigne et prince de Piémont, fit réaliser le premier relevé cadastral de l'histoire de l'Europe dans ses provinces à partir de 1700. Forts de l'expérience accumulée dans les techniques de mensuration au cours des premières années, les géomètres et leurs aides (estimateurs, calculateurs et dessinateurs) réalisèrent le cadastre de tout le duché de Savoie en l'espace de 10 ans, entre 1728 et 1738.

Ce document est particulièrement intéressant car il fournit non seulement le plan cadastral avec les lieux-dits, mais aussi, pour chaque chef de famille, l'inventaire de tous ses biens immobiliers (terrains et



Capitation espagnole d'Abondance du 5 septembre 1743.

bâtiments). Pour chaque commune, les Archives départementales disposent de plusieurs livres, plans et cartes :

- Le livre de géométrie : dressé par les cadastrateurs et indicateurs sur le terrain, il énumère les parcelles dans l'ordre des numéros portés sur la carte. C'est pourquoi on le nomme également livre des numéros suivis.

- Le livre d'estime : rédigé avec l'aide des estimateurs, il reprend la description des parcelles par numéros suivis en les classant par « mas », en les affectant d'un « degré de bonté » et en précisant la nature des cultures et le rendement annuel.

- La tablelle préparatoire : appelé également cadastre minute, ce livre représente un état plus élaboré car refondant les données du livre d'estime, il leur adjoint les contenances des parcelles en mesures de Piémont et de Savoie Propre, mais il les classe cette fois par ordre alphabétique des propriétaires.

- Le cottet à griefs : c'est un cahier contenant les réclamations formulées par les intéressés lors de l'affichage dans la communauté, du cadastre préparatoire. Il est généralement annexé au livre d'estime ou à la tablelle préparatoire.

- La tablelle alphabétique : ces livres sont constitués par un ou plusieurs forts registres oblongs, solidement reliés en parchemin et formés de feuilles du cadastre imprimées, très soigneusement et clairement calligraphiées. Dans ces livres nous pouvons trouver des listes de parcelles inondées.

- Les cartes : chaque carte a été établie en une seule pièce, quelle que soit la dimension de la commune, sur papier toilé. L'échelle est en principe uniforme : 1/2400. Les cartes originales sont muettes. Chaque parcelle porte un numéro correspondant aux divers livres. Les cartes copies sont aquarellées et offrent un « vocabulaire figuré ».

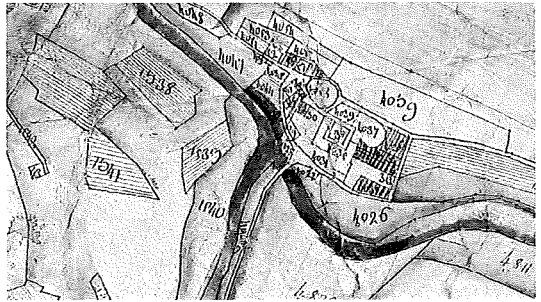
Le cadastre d'Abondance a été réalisé en 1730 ; un relevé informatisé en est commercialisé<sup>2</sup>, qui liste :

1. Toutes les parcelles (plus de 8000) avec les renseignements correspondants, soit notamment son numéro, le nom et le statut du propriétaire, le nom du lieu-dit, la nature et le degré de bonté de la parcelle (0 pour une terre de nul produit, 1 pour une excellente parcelle, 2 pour une moins bonne, 3 pour une parcelle médiocre), ainsi que la superficie en m<sup>2</sup>.

2. La liste des propriétaires avec le numéro de leurs parcelles ;

2. Dominique Barbero, *Atlas du cadastre sarde, 1730*. Commune d'Abondance.

3. La liste des cartes (46 pour Abondance). Une brève analyse des parcelles nous situe la taille de cette commune, avec ses 461 maisons, 28 masures, 129 greniers, 461 granges, 7 moulins, 2 battoirs, 1 fouloir, 3 forges, 1 scie, 30 fours, etc. Ces parcelles occupent une surface totale de plus de 57 km<sup>2</sup>, dont 10,5 km<sup>2</sup> de produit nul (rochers, ravines, pierrailles, etc.), 6,5 km<sup>2</sup> de parcelles excellentes, 11 km<sup>2</sup> de parcelles moins bonnes et 29 km<sup>2</sup> de parcelles médiocres.



Extrait de la carte sarde d'Abondance de 1730, l'abbaye de Notre Dame d'Abondance. (Sources : Archives départementales de Haute-Savoie)

### Les actes notariés

En Savoie, l'enregistrement au bureau du tabellion est obligatoire depuis 1697. Les 2114 registres du tabellion constituent pour la période 1697-1792, une série continue et homogène où

Une signature manuscrite en encre, lisible comme 'Plagnat', avec des flourishes élaborés à la fin.

Paraphe : Plagnat, notaire.

sont transcrits intégralement tous les actes passés devant notaire. Il existe donc beaucoup d'actes notariés aux Archives départementales : il suffit alors de connaître le notaire qui a rédigé l'acte et la date (ou la période) et, bien sûr, de savoir lire les documents anciens car l'écriture et la présentation ne sont pas toujours très soignées, mais ils sont tous écrits en français.

Le tabellion était constitué de bureaux à compétence territoriale, existant sur l'ensemble du duché de Savoie. Sur le territoire de l'actuel département de la Haute-Savoie, il existait 20 bureaux du tabellion. Le tabellion d'Évian comporte les nombreux actes notariés (testaments, contrats de mariage ou contrats dotaux, partages, etc.) concernant le Chablais, avec des informations essentielles pour les recherches d'histoire familiale et sociale.

On trouve par ailleurs aux Archives départementales passablement de minutiers des notaires de Haute-Savoie, si l'on recherche des actes antérieurs au tabellion.

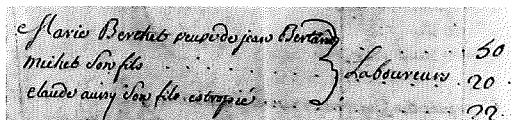
## Autres sources

Parmi les documents pouvant être utilisés pour les recherches généalogiques, il faut noter la gabelle du sel, dans les années 1561-1569, recensement de population pratiquement complet sur la Savoie, qui liste pour chaque commune les personnes composant chaque feu. D'autres dénombremements du XVIII<sup>e</sup> siècle peuvent être consultés aux Archives départementales, et sont utiles pour compléter une recherche. Citons notamment la consigne des mâles, liste des hommes pouvant être mobilisés pour le service du duc de Savoie, que l'on trouve à partir de 1713, ou les dénombremements ecclésiastiques, dont le plus intéressant est sans doute l'état général des âmes de 1783.

À Abondance, le livre des âmes du curé Vanel est une source de données essentielle : écrit au début du XX<sup>e</sup> siècle par le curé Vanel, qui a été en charge de la paroisse d'Abondance durant pratiquement 50 ans, il reprend les registres du curé Mégemond au XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que le recensement du curé Tappaz de 1779-1783, pour dresser par ordre alphabétique la composition de toutes les familles entre 1800 et 1949 avec les dates de naissance, mariage et décès ainsi que divers renseignements utiles (provenance d'une famille, ou destination des familles qui ont quitté le village).

## Un exemple ?

Illustrons par un exemple les recherches au travers des différentes sources de données exposées ci-dessus.



Extrait de la capitation espagnole d'Abondance, 1743.

Grâce aux registres paroissiaux, on a pu reconstituer la famille de Jean Bertrand et Marie Girard-Berthet. On trouve facilement la naissance de leurs

enfants entre 1719 et 1729, et les mariages de leurs enfants. Cependant, comme le mariage de Jean et Marie ne peut pas être trouvé dans le registre paroissial, difficile de trouver leurs parents et de poursuivre cette généalogie. À la naissance de Marie Bertrand en 1719, le père est inscrit Bertrand dit Souplais. Au décès de Marie Berthet, on la dit veuve de Jean Bertrand du Splai, âgée d'environ 65 ans.

Une consultation de la capitation espagnole d'Abondance de 1743 nous amène des informations supplémentaires :

*Marie Berthet, veuve de Jean Bertrand, âgée de 50 ans, laboureur, paie une taxe de 9 sols. Elle vit avec ses deux fils Michel, âgé de 20 ans, et Claude, âgé de 22 ans. Claude, qualifié d'estropié, ne paie pas de taxe.*

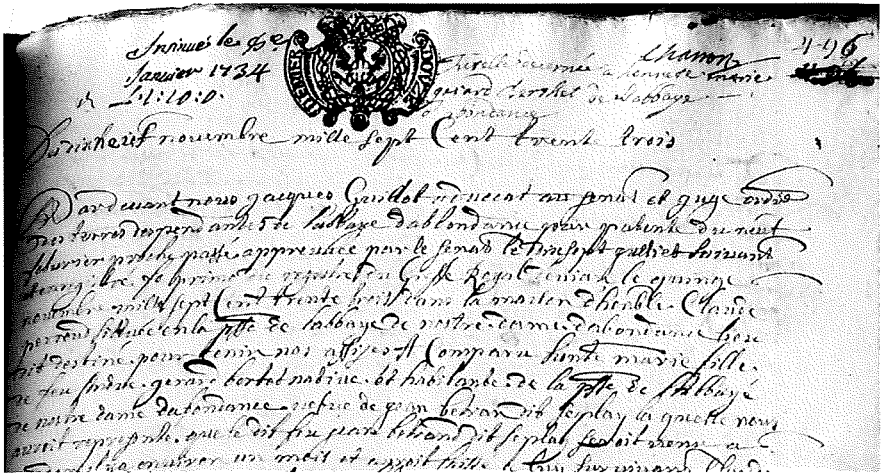


Fig. 7: Extrait acte de tutelle du 19 novembre 1733.

Leur fille Marie, déjà mariée en 1740, n'habite plus avec sa mère et ses frères. Claude, qui décède en 1793, est effectivement dit « le mancín » (manchot) à son décès, habitant Ferclos (Cercle). La recherche dans les actes du tabellion d'Évian nous permet d'avancer dans notre recherche :

*Par acte du 19 novembre 1733, Marie Girard-Berthet feu André, native et habitante de la paroisse de l'Abbaye de nostre Dame d'Abondance, veuve de Jean Bertrand dit Seplay, devient tutrice de ses enfants Claude et Michel.*

Voici deux nouvelles informations primordiales : la filiation de Marie Berthet, et le décès de Jean Bertrand en 1733. Les âges concordants de Marie, 50 ans en 1743 à la capitation espagnole et 65 ans en 1760 à son décès permettent d'identifier sa naissance dans les registres de baptêmes :

*Le vingtième may 1693 est né et baptisé la Marie fillie d'André Girard-Bertet et de Jeanne Rey sa femme parrain a été Pierre Girard operateur et la Marie Girard Bertet femme d'André Avocat Bernard marraine.*

On complète facilement cette famille, André Girard-Berthet et Jeanne Rey ont eu huit enfants entre 1682 et 1698. Une nouvelle recherche

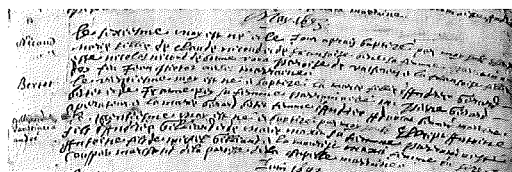


Fig. 8 : Extrait des baptêmes d'Abondance, mai 1693.

dans les registres de sépultures permet d'identifier la date du décès de Jean Bertrand :

*Le 18 septembre 1733 est décédé Jean Bertrand, et le 20 a été inhumé, âgé de 82 ans.*

Une recherche au niveau de la mappe sarde de 1730, nous apprend ce qui suit :

*Jean Bertrand feu Joseph est propriétaire de plusieurs parcelles, dont la parcelle N° 6840, de 127 m<sup>2</sup>, avec une maison au lieu-dit Chez Piquard. Les autres parcelles sont situées aux lieux-dits Chez Piquard, Dessous Sise, Dessous le Four du Pont, en Autigneret et aux Planays (lieux-dits du hameau de Cercle, aussi dit Ferclos, à l'aval du village d'Abondance).*

Certaines parcelles sont partagées (indivis) par Jean Bertrand feu Joseph avec d'autres propriétaires, ce qui peut nous donner des indices sur les liens familiaux entre ces propriétaires (héritages). C'est notamment le cas de plusieurs parcelles aux Chenaux de la Combe et la Druge, partagés avec André Bertrand feu François et André Bertrand feu Claude.

Enfin, une parcelle aux Granges est la propriété de Jean Bertrand, feu Joseph et ses neveux. Vu le grand âge de Jean Bertrand en 1730, on peut avancer l'hypothèse qu'André Bertrand feu François et André Bertrand feu Claude sont les neveux de Jean, ce que confirment les recherches sur les familles d'André Bertrand dit Souplais (1687-1747), fils de Claude de Joseph (1657-1717) et d'Aimée Cruz, habitant au lieu-dit au Splay selon la mappe sarde, et dit du Splay à son décès, ainsi que celle d'André Bertrand (1683-?), fils de François Bertrand dit Supplais de

Joseph (1660-?), et de Françoise Bertrand.

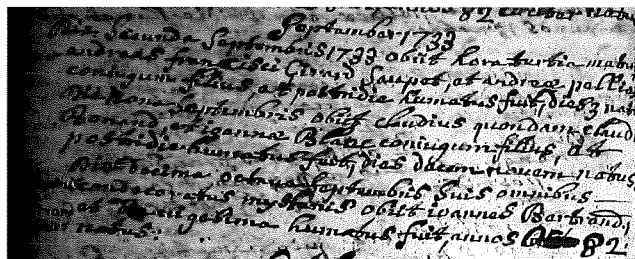


Fig. 9 : Extrait des sépultures d'Abondance, septembre 1733.

## Arbre de descendance de Jean Bertrand et de Marie Girard-Berthet (2 premières générations)

### Première génération

1. Jean Bertrand Né en 1651 env. à Abondance (fils de Joseph Bertrand et de Claudine Trompt). Il décède le 18.09.1733 à Abondance. Il épouse Marie Girard-Berthet, née le 20.05.1693 à Abondance (fille d'André Girard-Berthet et Jeanne Rey). Elle décède le 7.12.1760 à Abondance.

#### *Enfants*

- 2
  - i. Marie Bertrand, née le 8.01.1719.
  - ii. Claude Bertrand, né le 6.05.1720 à Abondance. Il décède le 10.04.1793 à Abondance.
- 3
  - iii. Michel Bertrand, né le 16.03.1722.
  - iv. François Bertrand, né le 03.04.1726 à Abondance. Il décède le 14.04.1729 à Abondance.
  - v. Jean Bertrand, né le 26.03.1729 à Abondance. Il décède le 24.03.1730 à Abondance.

### Deuxième génération

2. Marie Bertrand Née le 8.01.1719 à Abondance. Elle décède le 18.02.1768 à Abondance. Elle épouse Claude François Esseivaz, le 13.02.1740 à Abondance. Il est né le 12.07.1717 à Abondance (fils d'André Esseivaz et de Claudine Grillet). Il décède le 15.02.1775.

#### *Enfants*

- i. Marie Esseivaz, née le 31.01.1741 à Abondance. Elle décède le 18.04.1812 à Abondance. Elle épouse Pierre Joseph Esseivaz-Miolène le 23.01.1776 à Abondance. Il est né le 11.10.1734 à Abondance (fils de Joseph Esseivaz-Miolène et de Claudine Dépotex). Il décède le 4.01.1813 à Abondance.
  - ii. Jean Esseivaz, né le 30.01.1745 à Abondance.
  - iii. Michel André Esseivaz, né le 19.08.1750 à Abondance. Il décède le 4.02.1778 à Abondance.
3. Michel Bertrand Né le 16.03.1722 à Abondance. Il décède le 9.05.1783 à Abondance. Il épouse Jeanne-Marie Cettour le 12.04.1747 à Abondance. Elle est née le 19.10.1726 à Abondance (fille de François Cettour et de Marie Perroud). Elle décède le 17.04.1791 à Abondance.

- Enfants* i. Marie Bertrand, née le 29.03.1748 à Abondance. Elle décède le 18.06.1822 à Abondance. Elle épouse Jean-Pierre Nicoud le 23.11.1771 à Abondance. Il est né le 10.04.1729 à Abondance (fils de François Nicoud et de Gabrielle Cettour). Il décède le 2.08.1809 à Abondance.
- ii. Jean-Pierre Bertrand, né le 19.11.1750 à Abondance. Il décède en 1826 à Muraz. Il épouse Marguerite Favre-Piccard le 18.08.1781 à Abondance. Elle est née le 10.01.1746 à Abondance (fille de François Favre-Piccard et de Claudine Rey). Elle décède le 23.07.1810 à Abondance.
- iii. Marguerite Bertrand, née le 26.05.1753 à Abondance. Elle décède en 1818 à Thonon. Inhumation à Muraz.
- iv. Michel Bertrand, né le 28.11.1755 à Abondance. Il décède le 20.07.1829 à Abondance. Il épouse Françoise Besson, le 3.05.1791 à Abondance. Elle est née le 28.01.1764 à Abondance (fille de Jacques Besson et de Marie Dépotex). Elle décède le 9.06.1836 à Abondance.
- v. Joseph-Marie Bertrand, né le 1.03.1758 à Abondance.
- vi. Claudine Bertrand, née le 31.12.1759 à Abondance. Elle décède le 18.03.1837 à Abondance. Elle épouse Jean-Baptiste Perroud le 07.11.1786 à Abondance. Il est né le 31.01.1761 à Abondance (fils d'André Perroud et de Marguerite Girard). Il décède le 16.03.1829.
- vii. Jean-François Bertrand, né le 2.01.1763 à Abondance. Il décède le 30.04.1835 à Muraz.
- viii. Pierre-Joseph Bertrand, né le 12.03.1766 à Abondance. Il décède le 8.07.1766 à Abondance.
- ix. Pierre-Joseph Bertrand, né le 18.08.1767 à Abondance. Il épouse (1) Suzanne Bocherens. Il épouse (2) Maurine Grillet-Aubert le 30.04.1801 à Monthey. Elle est née le 4.01.1769 à Châtel (France) (fille de Laurent Grillet-Aubert et de Mauricia David). Elle décède le 4.06.1835 à Monthey. Il épouse (3) Marie-Josèphe Borgeaud le 26.06.1838 à Monthey. Elle est née le 6.03.1778 à Collombey (fille de Maurice Didier Borgeaud et de Nicolarde Grenat). Elle décède le 8.08.1843 à Monthey.
- x. Marie-Josette Bertrand, née le 17.05.1771 à Abondance. Elle décède le 5.03.1772 à Abondance.

Une branche de cette famille, par Pierre Joseph, a fait souche en Valais, à Monthey. ✱

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE HAUTE-SAVOIE

Rechercher

OK

[Faire une recherche](#)
[Action culturelle](#)
[Et mes documents ?](#)
[Découvrir les Archives](#)
[Liens](#)

BIENVENUE

sur le site des Archives départementales de la Haute-Savoie

[...> Découvrez le service des Archives](#)

La Haute-Savoie s'expose

La translation des reliques de François de Sales et Jeanne de Chantal en 1911

[Tout Voir](#)

Actualités & agenda

Salles et Jeanne de Chantal en

286 cartes en ligne !

La quasi-totalité des célèbres cartes nantes gratuites et en quelques clics sur le site de la Haute-Savoie.

[Tout Voir](#)

Explorez les fonds numérisés

FONDS D'ARCHIVES

FONDS FIGURÉS

PROVINCE D'ANN

PRESSE LOCALE

[...> Consultez les fonds numérisés](#)

Au hasard des archives

[...> Découvrez nos sélections](#)

ARCHIVES PRATIQUES

[> Aller aux Archives : adresse et horaires](#)
[> Services proposés](#)
[> Verser ou confier vos archives](#)
[> Faire aux questions](#)

Contactez-nous

haute savoie

Conseil Général

Flux RSS

[Mentions légales](#)
[Aide](#)
[Plan du Site](#)
[Contact](#)
[Glossaire](#)

### Recherches sur le Web

Il y a encore peu, la visite de la cure ou de la mairie du village ou le déplacement aux Archives départementales à Annecy était nécessaire pour consulter les documents. Autre possibilité, le passage par un centre de l'Église de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours (Mormons), où l'on peut commander et consulter les microfilms des registres paroissiaux.

Depuis quelques années, plusieurs associations (CGS, Cercle généalogique de Savoie; Chablais Généalogie; les Marmottes de Savoie, etc.) sont actives dans l'informatisation des registres paroissiaux et registres d'état civil. Le résultat de leur travail est accessible via Geneabank [www.geneabank.org], accès payant.

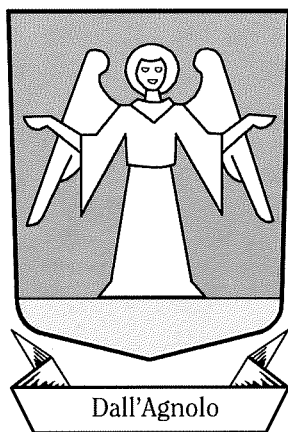
Depuis le 25 novembre 2011, les Archives départementales de Haute-Savoie ont mis en ligne un nouveau site [www.archives.cg74.fr] où l'on peut accéder de manière interactive et gratuite à de nombreux documents d'archives, dont les registres d'état civil des communes de Haute-Savoie.

Aveg-WVFF | Bulletin 21 | 2011 19

# Nouvelles armoiries

## Neue Wappen

Bernard Truffer (Text), Paul Laffay (dessins)



### DALL'AGNOLO

Pietro Dall'Agnolo, von Tarzo, Prov. Treviso bei Venedig, \* 1925, Sohn des Carlo Alcide, Arbeiter beim Simplontunnelbau, und der Helena Frezza von Miggiandone/Ornavasso, Prov. Novara, führte seinerzeit das Café de L'Avenir an der Landstrasse in Naters.

Er war verheiratet mit Jolanda Spadacini. Das Ehepaar wurde am 19.05.1965 in die Burgerschaft von Naters aufgenommen und erhielt am 3.09.1965 vom Grossen Rat das Walliser Bürgerrecht.

*Wappenbeschreibung* : In Blau ein silberner Engel mit ausgebreiteten Armen auf grüner Terrasse.

*Quelle* : Genealogisches Institut, Italien, Archiv V/1982; übermittelt von Michel Savioz, Art et recherches héraldiques, Veyras/Sierre. Vgl. Erwin Jossen, Naters. Das grosse Dorf im Oberwallis, S.56.

### DZELILI

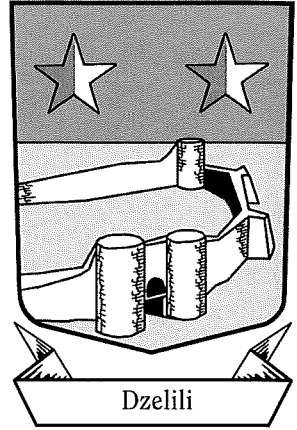
Alil Dzelili, von Tetovo, Mazedonien, \* 3.10.1956 in Secekec, Maz., Sohn des Nijazi und der Nerdzibe Jajihi, verheiratet mit Menoska Mizijien, kam 1980 nach Saas Fee, wo er Arbeit fand. Seit 1992 ist er als Maurer in Emmbd tätig. Die Familie, die inzwischen drei Kinder hat, erhielt in der Maisession des Grossen Rates 2001 (am 18.05. 2001) das Walliser Bürgerrecht und wurde am 30.05.2001 in ihrem Wohnort Visp eingeburgert.

*Wappenbeschreibung* : Geteilt in Blau und Grün, auf blauem Feld zwei rot/weiss gespaltene fünfstrahlige Sterne, auf grünem Feld: silbern die Festungsrue der Stadt Ohrid in Mazedonien.

NB. Die Festung von Ohrid ist eine der grössten mittelalterlichen Burgen auf dem Gebiet der Republik Mazedonien. Sie wird schon im Jahre 2009 erwähnt.

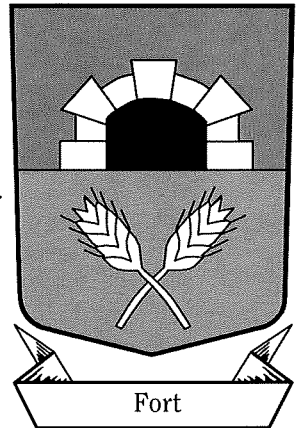
Die Burgruine erinnert an die alte Heimat der Familie – die beiden Sterne versinnbildlichen die neue Heimat.

*Quelle* : Neuschöpfung durch Karl In-Albon, Brig, im Auftrag der Burgerschaft Visp, nach Angaben der Familie. Das Wappen ist im Staatsarchiv deponiert.



#### **FORT/Isérables**

Vieille famille d'Isérables que l'on croit pouvoir identifier avec une famille de Four citée au XV<sup>e</sup> siècle à Isérables. Ce nom paraît avoir évolué au XVII<sup>e</sup> siècle en *Forr*, puis *Fort*. Tenant compte que le nom de famille Fort vient du mot four, en patois « fòrt », M. Victor Favre propose de changer les armes créées en 1972 par les Archives d'État – armes parlantes se basant sur l'interprétation erronée: Fort = homme fort – par de nouvelles armes se basant sur l'interprétation rectifiée: Fort = Four. (cf. *Nouvel armorial valaisan I*, 1974, p. 105).



*Blasonnement* : Coupé de gueules, à la gueule de four d'argent, maçonnée et ouverte de sable, et d'azur à deux épis d'or croisés en sautoir.

*Source* : Armes déposées aux Archives d'État par M. Victor Favre d'Isérables, en 1999.



### **PUIPPE/Bovernier**

Vieille famille de l'Entremont, qui a son berceau dans le petit village de Vens, commune de Vollèges; de là, elle a essaimé dans les localités voisines. Dès avant 1800 des branches de cette famille sont bourgeoises de Vollèges, Sembrancher et Bovernier.

En 1950, les Puipe de Vollèges ont adopté des armes composées par le célèbre héraldiste G. Cambin.

Les Puipe de Sembrancher ont décidé, en 1961, d'adopter une variante, proposée par le même héraldiste. À la suite des démarches de M. Roger Puipe, la famille de Bovernier a choisi, en 2004, une deuxième variante. (cf. *Nouvel armorial valaisan I*, 1974, p. 206).

*Blasonnement*: D'azur billeté d'or au sapin d'argent.

*Source*: Variante proposée par M. Roger Puipe et déposée aux Archives d'État en 2004.

\* Année après année, M. Bernard Truffer, archiviste cantonal à la retraite, nous propose de découvrir de nouvelles armoiries valaisannes. Nous le remercions de sa fidèle contribution, ainsi que M. Paul Laffay qui transpose les croquis de l'auteur en dessins numériques.

## Biner Wappen

Paul Heldner



*Wappenbeschrieb.* Tinkturen neu: In Rot goldene Ähren und goldene Ringe mit silberner Haue, oben mit silbernem fünfzackigem Stern belegt.

*Die Erklärung dazu aus dem Sagengut:* Wenn wir abends daheim zusammensassen, um uns gegenseitig Geschichten zu erzählen, und der Vater etwas besonders Interessantes erzählen wollte, dann schaute er zur Mutter, die eine Binerin war, und begann:

Die Biner sind heute das grösste Geschlecht in Zermatt, aber in alten Zeiten war es schlimm um sie bestellt. Es gab nur einen einzigen Mann aus dem Binergeschlecht, und der war noch ledig. Kurz, dieses Geschlecht war am Aussterben. Gesund war er, dieser Biner, und Landwirt. Er wohnte zum See, hatte reichlich Wiesen und Äcker, aber es fehlte ihm eine Frau. Und ihm fehlte auch der Mut, einmal eine zu umwerben.

Zwar war das Vreni auf den Staffeln unter der Aroflüe keine leide. Er selber glaubte, es möge ihn gut leiden. Zwei-, dreimal hatte er einen Anlauf genommen, aber Vreni wollte nie «ja» sagen.

Letztthin hatte er, als er auf den sonnigen Hügeln nördlich von Zumsee, wo heute noch Korn gepflanzt wird, seinen Acker umkehrte, an seiner Spitzhaue einen Ring gefunden. Es muss doch sein, sagte er, aber abblitzen wollte er trotz allem nicht.

Als er neben dem grossen Stadel ein Nickerchen machte, hörte er plötzlich etwas, sah auf, und was gab's zu sehen? Eine Maus probierte auf eine Stadelplatte zu springen, aber oh weh, es gelang ihr nicht. Immer und immer wieder probierte sie es. Und plötzlich, beim siebten Sprung, stand sie auf der Platte und schlüpfte in den Stadel.

«Nid nahla gwinnt», sagte er zu sich. Dies war ein Wink des Schicksals. Er stürzte sich in seinen Sonntagsanzug, wusch und bügelte sich und war mit einem Sprung ze Staffle und beim Vreni. «Ja», hat sie diesmal gesagt. «Gott möge uns helfen, einen rechten Hausstand zu gründen», und ein paar Wochen später waren sie Mann und Frau.

Und wie bei Abraham möchte man sagen: Gott segnete ihren Bund, und Anton Biner wurde Stammvater des grössten Zermatter Geschlechts.

(Nach *Zermatter Sagen und Legenden*, von Karl Lehner, S. 165).

## [Les] Follonier

**P**atronyme dérivé d'un nom de métier : foulon ou foulonnier : artisan qui foule les draps. On rencontre les graphies suivantes : *Fullonir, Voloneris, Foloneyr, Follonys, Follonyer, Follognyer, Follonnier, Folonier, Folloniers*.

Famille de la vallée d'Hérens qui apparaît en 1383, avec Addan Foloneyr, paroissien de Saint-Martin, et qui a donné de nombreux notaires, magistrats locaux et ecclésiastiques.

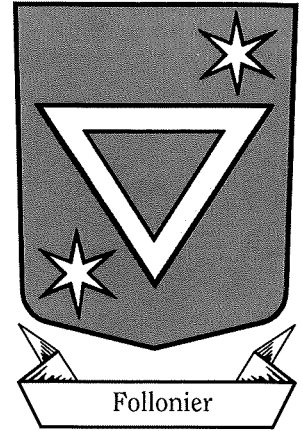
Jean Voloneris est député d'Hérens à la Diète en 1499. François, d'Évolène, notaire, instrumente à Mase (1567-1599) ; François, notaire à Évolène (1582-1615), vice-châtelain d'Hérens-Germain, notaire à Mase (1648-1680) ; Jean-Antoine, d'Évolène, curé de Saint-Martin (1648-1650 et 1658-1692) ; Jean-Joseph, curé de Bramois (1693), chanoine de Sion (1695), décédé en 1705.

La famille essaime à Nendaz, avant 1447, à Hérémence avant 1694 ; une autre branche s'établit à Mase en 1777, puis à Vernamiège en 1792 et, de là, à Nax en 1926. Charles, médecin à Sion puis à Saint-Maurice, décède en 1838 ; Joseph, des Haudères, député au Grand Conseil en 1840 ; Pierre-Joseph-Antoine (1839-1887), de Saint-Martin, recteur de Salins, vicaire à Ayent, curé de Saillon (1877), custode de Valère (1885) ; François (1882-1939), de Vernamiège, professeur au Collège de Sion (1908), curé de Grône (1914), de Vionnaz (1931), aumônier du monastère de Collombey (1938) ; Chrétien, né en 1892, frère du précédent, chanoine de Saint-Maurice, professeur, directeur du collège, procureur, curé de Lavey, de Finhaut, prieur et vicaire général de l'abbaye, curé d'Évionnaz, de Vernayaz, recteur de l'hospice Saint-Jacques.

Une branche du hameau des Fosches sur les Haudères, venue à Mâche dans la commune d'Hérémence vers 1740, a donné Jean, né en 1920, écrivain et romancier. La famille, dans ses différentes branches, possède droit de bourgeoisie à Évolène, Saint-Martin, Hérémence, Mase, Vernamiège, Nendaz. Un rameau d'Évolène a été reçu à Genève en 1958 et 1959. À Évolène, la famille Follonier comptait 110 personnes en 1970.

**I. Évolène:** De gueules à un triangle versé et évidé d'or, accompagné de 2 étoiles à 6 rais d'or, une en chef à sénestre, l'autre en pointe à dextre.

Sculpture peinte aux armes et au nom de Jean-Antoine, d'Évolène, curé de Saint-Martin, avec la date 1671 (naguère chez M. l'abbé Maurice Follonier, curé de Saillon, puis chez son neveu, M. Pierre Follonier, professeur, Saint-Maurice). Coupe du même, sans émaux, 1653. La Collection de Riedmatten et l'*Armorial valaisan*, 1946, pl. 27, donnent les étoiles d'argent.



**II. Saint-Martin:** De gueules au triangle évidé d'or enfermant l'œil de Dieu, accompagné à dextre de 2 étoiles d'argent, une en chef et une en pointe, et à sénestre de 2 trèfles aussi d'argent, posés de même.

Poêle à Trogne (Saint-Martin), 1845; *Armorial valaisan*, 1946, p. 96. Émaux d'après le N° 1.

**III. Évolène:** D'argent à 3 fleurs de lis, 2 d'or en chef, rangées en fasce, 1 de sable en abîme, cette dernière soutenue d'un cœur de gueules en pointe.

Armes peintes sur la maison Follonier, route d'Évolène aux Haudères, avec la date 1787. Communication de M. F. Biétry, ingénieur, Bouveret, 1966. Armes de caractère italien.

**IV. Mase:** D'argent à un cœur d'or, accompagné en chef de 2 haches d'azur posées en barre à dextre et en bande à sénestre, de 2 étoiles à 5 rais du même en flancs et d'un briquet aussi d'azur en pointe.

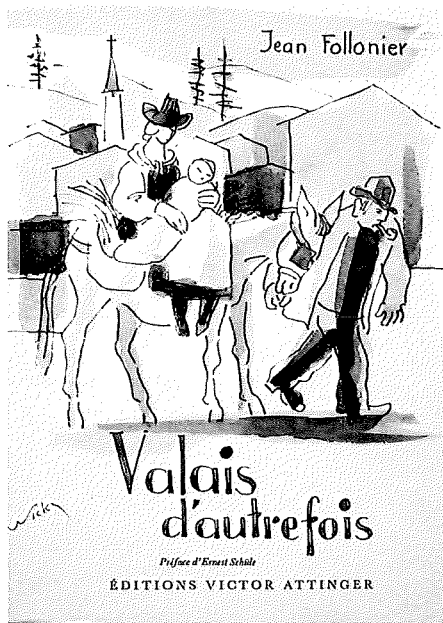
Maison Maurice Follonier-Rossier, 1916, à Mase; *Armorial valaisan*, 1946, p. 96, fig. 2.

**V. Hérémente:** De gueules au dextrochère armé d'argent, mouvant de sénestre, tenant une épée du même, garnie d'or, posée en barre.

Communication de l'abbé Antoine Gaspoz pour la famille d'Hérémente; la Collection de Riedmatten donne ces mêmes armes pour les branches de La Sage et de Saint-Maurice (XIX<sup>e</sup> siècle); *Armorial valaisan*, 1946, p. 96, fig. 1. Un vitrail moderne, dans la famille Follonier-Quinodoz, aux Haudères, porte le dextrochère armé d'azur et l'épée d'argent (communication de M. Serge Genoet, Savièse, 1973).

**VI.** D'azur au lion d'or langué de gueules, tenant dans sa patte droite la lettre majuscule F d'argent, dressé sur 3 coupeaux de sinople, accompagné de 2 roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, mouvant des coupeaux latéraux.

Collection de Riedmatten, qui donne ces armes avec le champ d'argent, sans indication de lieu. *Armorial valaisan* de 1946, p. 96, fig. 3, a oublié la lettre F, initiale du nom.



### Jean Follonier

Né le 1<sup>er</sup> février 1920 à Hérémence; décédé le 9 juin 1987 à Sion; originaire d'Hérémence.

Fils de Jean Pierre et de Marie Sophie Mayoraz. Épouse Olga Bertha Pralong en 1944. École normale de Sion. Instituteur à Hérémence (1938-1983).

Jean Follonier s'est fait connaître par ses romans: *La nuit mauvaise* (1946), *Marguerite Voide* (1948), *Les greniers vides* (1970), *La sommelière* (1971), *Le paysan des étoiles* (1980), destinés à un public populaire.

Leur intrigue est située en Valais, ce qui permet à l'écrivain de faire connaître les mœurs et les paysages de son canton. Cet attachement à sa terre, l'auteur l'exprime aussi –

sur un mode nostalgique – dans des essais: *Peuple des montagnes* (1945), *Valais d'autrefois* (1968) qui font revivre les traditions, les images et les modes de vie d'un «vieux pays» bientôt effacé par les vagues du progrès. ❀

Sources: e-DHS, *Dictionnaire historique de la Suisse*.



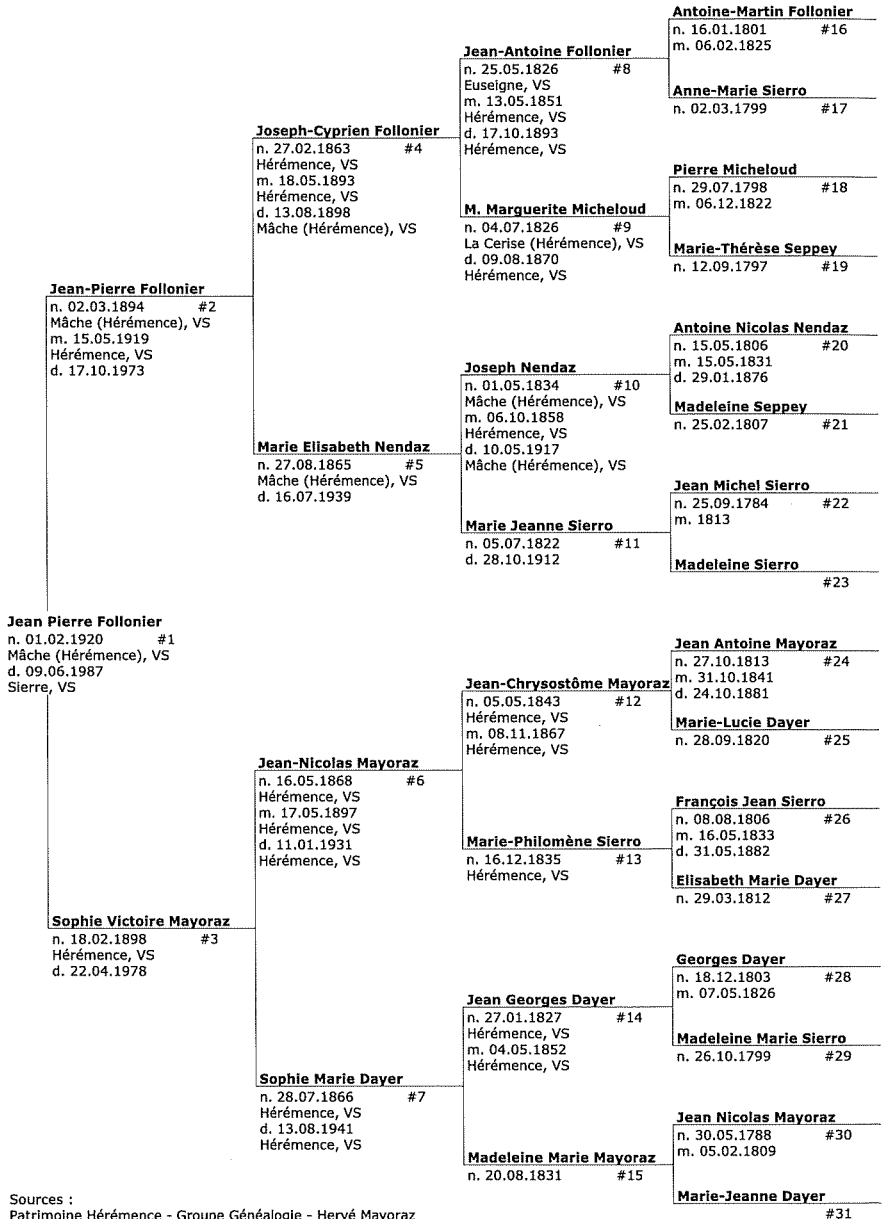
En 1923, le peintre vaudois Ernest Biéler – grand passionné du Valais – a fait le portrait d'un petit Jean Follonier. Patronyme courant dans le val d'Hérens, il s'agit sans aucun doute d'un homonyme de notre Jean Follonier, évoqué ci-dessus.

*Garçon au bonnet rouge* (Jean Follonier, des Haudères), 1923. Tempera sur panneau. Château Mercier, Sierre. Propriété du Musée d'art du Valais, Sion.

© Fondation Pierre Gianadda, Martigny.

Exposition *Ernest Biéler* (décembre 2011-février 2012). Catalogue de l'exposition, p. 207.

Généalogie ascendante de Jean Follonier (1920-1987)



## [Les] Métrailler

Le nom *ministerialis* indique une fonction médiévale : celle de ministre ou fonctionnaire d'un seigneur ; le mot a évolué en *ministerialis*, *mistralis*, *mistral*, *mestral*, et de ce dernier dérivent les diminutifs devenus noms de famille : *Mestralet*, *Mistralet*, *Mistrallet*, *Mestrallier*, *Mistrailler*, *Metralloz*, *Métrailler*. Un Jean *Mestralet* ou *Mistrallet*, cordonnier, est cité à Sion en 1348.

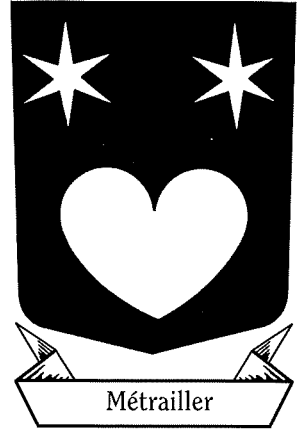
Dès 1392 paraît à Évolène la famille Métrailler avec Jean *Metralloz*, député d'Hérens aux discussions sur le traité de paix avec la Savoie. On cite : Jean *Mistrallier*, représentant d'Hérens en 1455 ; Claude, métral du Chapitre à Hérens en 1652 ; Claude, peut-être le même, vice-châtelain et banneret d'Hérens en 1674. Dans le clergé : Jacques, curé de Savièse (1623), chanoine de Sion (1626) ; Étienne (1790-1850), curé de Saas (1818), Bramois (1821), provicaire à Sion (1825), desservant de Bramois (1832), curé d'Évolène (1833), recteur de Salins (1839), chapelain à Sembrancher (1840), auxiliaire à Évolène (1842) ; Antoine (1807-1882), curé de Savièse (1831), d'Évolène (1851-1876), doyen du décanat de Vex (1867-1882). La famille s'est ramifiée avant 1800 à Grimsuat, Randogne, Vex, Salins ; au XIX<sup>e</sup> siècle, une branche de Vex est remontée à Nax et une de Salins aux Agettes. Un rameau est agrégé à Nendaz en 1872 ; d'autre part, Joseph, fils de Jean, originaire des Haudères, est reçu à la bourgeoisie de Sion en 1897.

*I. Coupé d'argent au lion issant et couronné d'or, et losangé de gueules et d'argent.*

Peinture sur une maison aux Haudères avec la date 1786, les lettres M. M. et M. M. pour Martin Métrailler qui épousa en 1755 Marie Maurys et l'inscription *Arma Mettrele*. Cf. O. Clottu, dans *Archivum heraldicum*, 1959, N° 2-3, et renseignement du Dr Clottu, 1972. Ces armes sont très proches de celles portées par les familles *Maistre* ou *Maître* d'Évolène, *Meytre* de Saint-Martin (voir ces noms), et peut-être est-ce la raison pour laquelle, en 1791, les *Métrailler* portent d'autres armes.

*II. Écartelé: aux I et IV coupé d'argent et de gueules au Pégase d'or brochant, celui du I contourné; aux II et III d'or à l'aigle contournée et essorante de sable.*

Peinture sur une maison à Évolène, avec la date 1791. Cf. O. Clottu, dans *Archivum heraldicum*, 1956, N° 4. Le D<sup>r</sup> Clottu s'est demandé s'il s'agirait aux I et IV d'un dragon, mais il semble qu'on doive y reconnaître plutôt un cheval ailé.



*III. Coupé d'azur à une couronne d'or, et de gueules plain; au chef d'Empire: d'or à l'aigle couronnée de sable.*

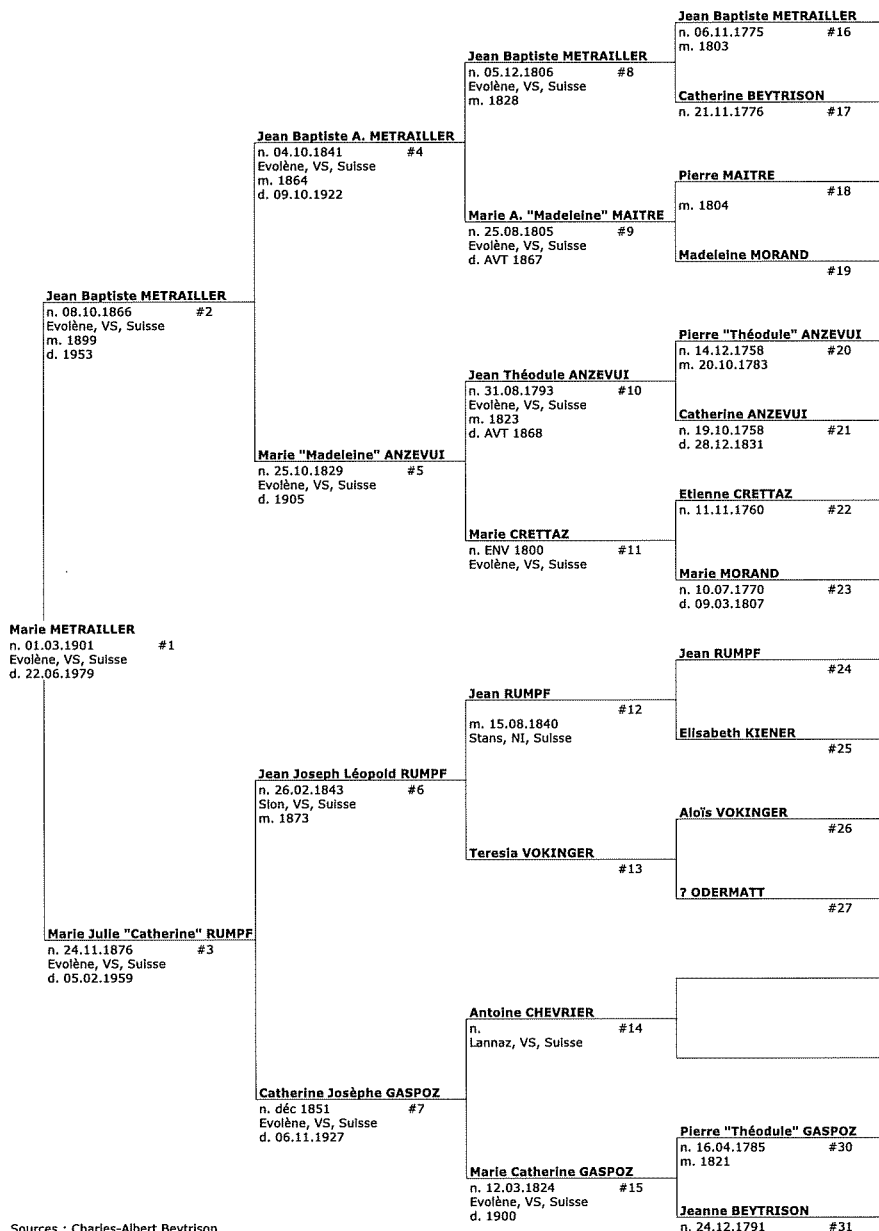
Sceau appartenant en 1946 à M. Jean Maistre, employé postal à La Sage, petit-neveu de l'abbé Antoine qui aurait fait faire ce sceau étant curé d'Évolène, après sa nomination comme doyen du décanat de Vex en 1867. Ces armes proviennent sans doute d'une officine italienne. Peut-être l'auteur de ce blason a-t-il voulu faire allusion par une couronne à la fonction féodale de métralie dont la famille tire son nom. Cf. *Armorial valaisan*, 1946, p. 168, fig. 2.

*IV. D'argent à un harpon d'azur posé en barre et chargé en son milieu d'une quartefeuille brochante ou d'un nœud de gueules, accompagné en pointe d'un mont de 3 coupeaux de sinople.*

Collections Ritz et de Riedmatten, qui attribuent encore ces armes à l'abbé Antoine (décédé 1882). Émaux supposés pour cette édition. Cf. *Armorial valaisan*, 1946, p. 168, fig. 1.

*V. De sable au cœur d'or, surmonté de 2 étoiles à 6 rais du même.*

Ces armes, relevées dans la Collection Ritz (*Armorial valaisan*, 1946, p. 168 et pl. 28) s'inspirent d'un portrait d'Antoine, curé de Savièse, 1848, où le cœur était de gueules, ouvert d'une plaie d'où tombaient quelques gouttes, et surmonté d'une croissette d'argent, sur fond d'azur. Sans doute était-ce là un thème religieux plutôt qu'un blason de famille.



### Marie Métrailler (1901-1979)

Naître pauvre au fond d'une vallée valaisanne à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle augure d'un avenir tout tracé. Pour une fille, cela veut dire offrir sa vie à sa famille, entre la cloche de l'église, les travaux ménagers, ceux des champs et les soins aux animaux... C'était le destin de Marie Métrailler.

Pourtant, à 25 ans, Marie a l'idée de relancer le tissage du chanvre et du lin, cultivés traditionnellement dans sa vallée. Elle tisse et ouvre un petit magasin pour y vendre son travail et celui d'autres femmes. Le succès est assez rapidement au rendez-vous.

Sa condition de femme célibataire et chef d'entreprise ne passe pas facilement aux yeux de certains au fond du val d'Hérens. Heureusement, Évølene est un village fréquenté par les touristes et des rencontres passionnantes et inattendues vont épanouir la vie de Marie Métrailler (lire encadré, p. 32).

Ses réflexions et ses souvenirs ont été recueillis par la journaliste Marie-Magdeleine Brumagne: *La poudre de sourire* (Lausanne: L'Âge d'homme, 1980) et l'association Plans-Fixes a consacré un film à la tisserande d'Évølene. Découvrez ou redécouvrez cette femme indépendante, intelligente et courageuse. ✿

Claudine Daulte



[PLANS-FIXES](#) | [FILMS](#) | [INDEXATION](#) | [CONSERVATION](#) | [ASSOCIATION](#) | [CONTACTS](#) | [RECHERCHER](#) | [PANIER](#)



photo: Ulrich Schwelzer

Image: Ulrich Schwelzer

Son: Michel Bory

Film 16 mm noir & blanc. Durée env. 40 mn.

Tourné le 17.09.1978 à Évølene (VS)

## Marie Métrailler

### Tisserande d'Évølene

**Interlocuteur:** Marie-Magdeleine Brumagne

Un an avant de disparaître, une femme d'Évølene raconte à son amie de la ville sa vie de paysanne de montagne dans le Valais d'avant le tourisme. Elle parle de la condition des femmes au début du siècle, du pouvoir des curés sur les âmes, des relations humaines et du travail quotidien, elle évoque le sumaturel qui nourrit les légendes. Par son refus de la soumission et de l'injustice, et par sa quête de ce qui élève l'homme, elle affirme une personnalité hors du commun. L'économie autarcique du village d'Évølene, ses traditions, ses joies, ses fêtes, les travaux des gens de la montagne, elle a vécu tout cela en profondeur, elle a vu venir la civilisation moderne, avec ses aspects positifs et destructeurs.

**Soutien financier:**  
Département de l'instruction publique de l'Etat du Valais.

Site de Plans-Fixes: [www.plansfixes.ch]. Pour visionner gratuitement le film dédié à Marie Métrailler: [http://pf.dimensions5.net/films/1007].

### Marguerite Yourcenar évoque Marie Métrailler...

*Lorsque Marguerite Yourcenar \* apprend le décès de Marie Métrailler, l'écrivain adresse une lettre à la journaliste, Marie-Magdeleine Brumagne. Extrait de sa lettre du 29 septembre 1979.*

[...] Votre lettre m'emplit de mélancolie, de douceur (car j'avais gardé le plus amical souvenir de Marie Métrailler), mais aussi de remords. Que ne lui ai-je écrit pendant toutes ces années. Ces heures vraiment inoubliables passées dans sa boutique d'Évolène, et les récits qu'elle me faisait concernant les légendes du lieu, et des faits étranges dont elle avait été l'intelligent témoin... [...]

J'ignore l'âge qu'elle avait au moment de sa fin, mais vraiment des millénaires d'expérience humaine habitaient en elle. Je souhaite que, comme dans la phraséologie bouddhiste, nous nous rencontrions un jour au bord d'une même cascade ou sous l'ombre d'un même arbre.

Je porte encore l'été, au jardin, une robe de coton noir chiné de blanc, de style paysan, faite d'étoffes achetées dans sa boutique.

Je viens bien tard pour dire tout cela, mais tiens au moins à vous remercier d'avoir servi d'intermédiaire entre son souvenir et moi. J'ai hâte de lire votre livre d'entretiens avec elle.

Bien sympathiquement à vous,  
Marguerite Yourcenar

*De Marguerite Yourcenar à Marie-Magdeleine Brumagne.*

*Extrait de sa lettre du 29 avril 1980.*

[...] Si étrange que ce soit, vous l'avais-je dit dans une première lettre ? – je considère que cette Valaisanne rencontrée peut-être une demi-douzaine de fois a été un de mes *gurus*. Elle m'a beaucoup appris non seulement sur les traditions de son pays, mais encore sur la vie, je veux dire sur sa manière d'envisager la vie et de la vivre. Plus je vais, plus je constate qu'il y a ainsi des êtres dont personne presque ne saura jamais rien, ou qui sont même parfois, comme votre lettre l'indique, en proie à l'ironie ou aux railleurs, et qui sont tout simplement grands, ou purs. Il m'a semblé tout de suite que Marie Métrailler était de ceux-là. [...]

Marguerite Yourcenar

\* Marguerite Yourcenar est élue à l'Académie française en 1980.

## [Die] Roten (Raron)

**D**iese seit dem ausgehenden 14. Jh. in Raron ansässige Familie stammt wahrscheinlich vom alten Geschlecht der Herren von Embd (im heutigen Bez. Visp) ab, deren Name sie anfänglich führte: de *Emda* alias *ze Roten*, *ze Rothen* alias *de Emda*, *Roten de Emda*.

Anton ze Roten de Embda, Landratsbote zum 1400 in Naters abgehaltenen Ratstag, Grosskastlan von Visp (1403), nahm 1410 an den mit Savoyen geführten Verhandlungen teil. Seither spielte diese Familie, durch die zahlreichen bedeutenden Männer, die sie hervorbrachte, eine führende Rolle in der Walliser Geschichte: es waren Bischöfe, Magistraten – darunter mehrere, die das höchste Amt im Lande bekleideten – sowie Landvögte im Unterwallis (5 in Saint-Maurice und 12 in Monthey). Es seien u. a. erwähnt:

Johann, (1484) an der Universität Freiburg im Breisgau immatrikuliert, Meier von Raron (1510 und 1513), Landvogt von Saint-Maurice (1516-1518), Landeshauptmann (1519), Gegner Kardinal Schiners, Johann (1575-1659), Meier von Raron ab 1600, Landvogt von Monthey (1613-1615), Landeshauptmann (1623-1631 und 1638-1659), Haupt der Partei der Patrioten gegen Bischof Hildebrand Jost.

Johann Christian (1648-1730), Meier von Raron von 1676 an, Landvogt von Monthey (1683-1685), Bürger von Sitten (1696), Landeshauptmann (1729-1730).

Christian Georg (1698-1780), Landvogt von Monthey (1725-1727), Landeshauptmann (1761-1771). Johann Hildebrand (1722-1760), Bischof von Sitten (1752-1760), Anton, in Leuk wohnhaft und dortiger Bannerherr (1790-1798), von Leuk eingesetzter Landvogt von Monthey (1793-1795), (?)1840, Stammvater des Sittener Zweiges.

Anton (1780-1848), General in Spanien, Gouverneur von Katalonien; sein Sohn Adolph, dem der Titel eines Marqués de Campofranco verliehen wurde, ist der Stammvater einer spanischen Linie; Moritz Fabian (1783-1843), Bischof von Sitten (1830-1843), zum päpstlichen Thronassistenten und röm. Grafen ernannt, erbaute 1840 die heutige

bischöfliche Residenz. Leo Luzian (1824-1898), Ständerat (1857-1859), Staatsrat (1876-1897).

Hans Anton (1826-1895), Bruder des vorigen, Ständerat (1863-1864), Nationalrat (1866-1895). Heinrich (1856-1916), Sohn des vorigen, Nationalrat (1904-1905), Ständerat (1906-1916). Ernst, Sohn des vorigen, geboren 1914, Ingenieur ETH, Gemeindepräsident von Raron (1944-1958), Staatsrat (1958-1973).

Pierre, geboren 1916, Bruder des vorigen, Rechtsanwalt, Journalist, Grossrat (1941-1957), Präsident des Grossen Rates (1948-1949), Nationalrat (1948-1957), Regierungsstatthalter von Raron (1952).

*I. Zweimalgespalten von Blau, Silber und Rot, überdeckt von einem bewurzelten Rebstock in natürlichen Farben, von dem rechts eine goldene Traube herabhängt.*

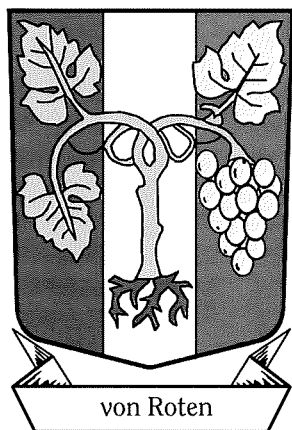
Wappentafeln der Landvögte von Monthey (zwölfmal); Gemälde von 1601 in Raron; Wappenscheibe von 1634; von Landeshauptmann Johann ca. 1650 geschenkter Chormantel; Siegel von 1642, 1779, 1782, 1796 usw.; Zinnplatten von ca. 1700 in den Museen von Valeria und von Genf; Exlibris von Christian Georg, 1726; Siegel und Drucksachen der Bischöfe; zahlreiche Bildnisse und Urkunden im Besitze der Familie. Es sind verschiedene Varianten in der Zeichnung und den Farben bekannt. Helmzier: ein wachsender Steinbock (vgl. A. Comtesse: «Ex-libris valaisans», 1927, Fig. 39).

Es stellt sich die Frage, was in diesem Wappen älter ist, die zweifache Spaltung oder der Rebstock; in diesem Zusammenhang wurde auch schon angenommen, die Schildspaltung sei auf eine Verbindung mit der Familie von Werra zurückzuführen, während der Rebstock dem Wappen

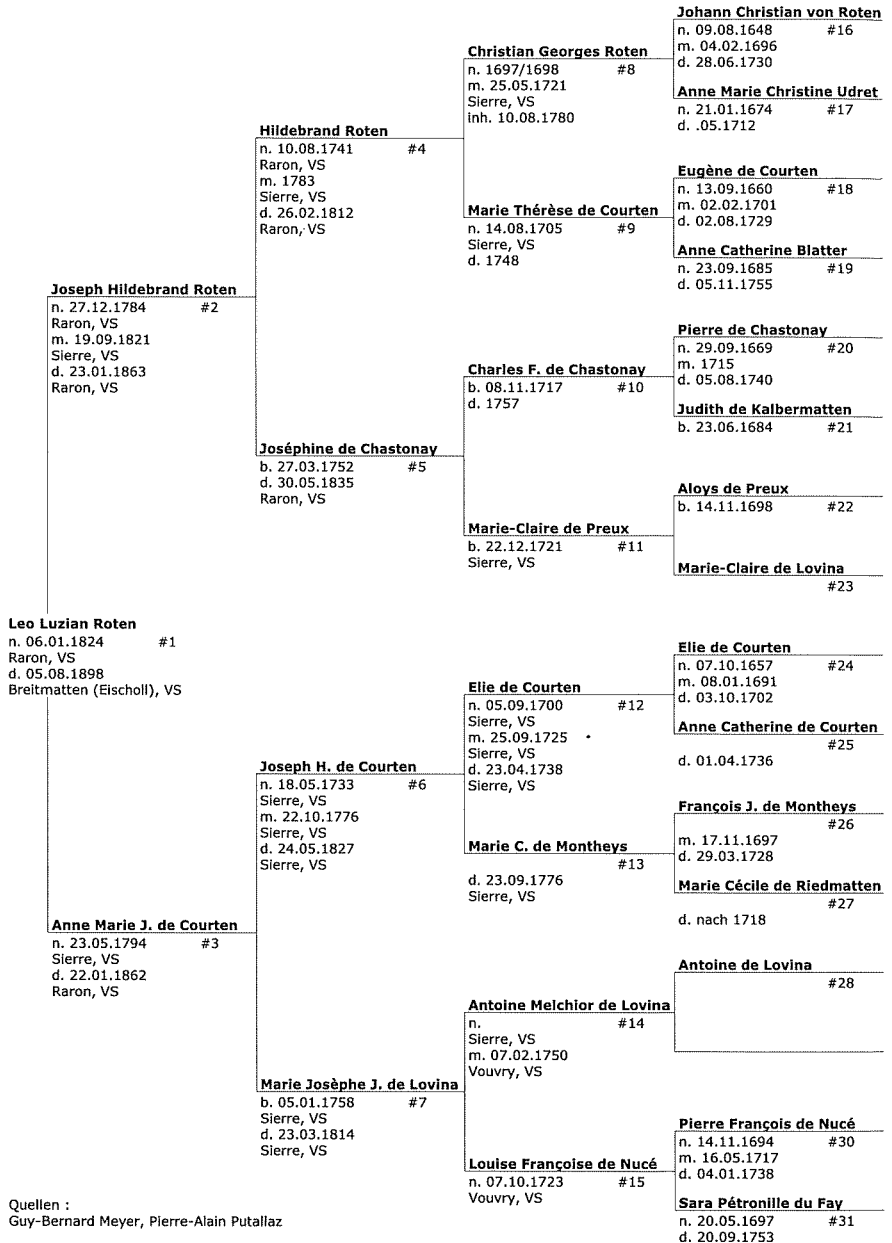
von Raron entlehnt sei. Ohne auf diese Vermutungen näher eingehen zu wollen, stellen wir fest, dass beide Elemente bereits auf einem Gewölbeschlussstein von 1512 in der Kirche von Raron im Schild vereinigt sind. Die Rebe allein ist allerdings auf einigen Urkunden des 17. Jh. zu sehen:

*II. In Silber eine rote Traube an beblättertem grünem Stiel, der aus einem im Schildfuss balkenweise gestellten natürlichen Stück Rebholz wächst.*

Siegel des Landeshauptmanns Johann mit zahlreichen noch vorhandenen Abdrücken, u.a. von 1626 (Kantonsarchiv, Burgerschaft von Sitten, 2/31 und 27/233), 1629 (Archiv von Vouvry), 1640 (Archiv de



## Abstammung des Leo Luzian Roten (1824-1898)



Lavallaz, Collombey), 1641 (Archiv von Monthey, H 181), 1642 (AGV, Brig, Nr. 104), 1652 (Archive von Chamoson und von Vouvry); dieses Siegel wurde noch im Jahr 1794 benutzt (Archiv Marclay, Monthey).

*Ill. In Silber ein bewurzelter Rebstock in natürlichen Farben mit einer roten Traube.* Wappen in mehreren Siegeln, namentlich von Johann Christian, 1684 (Archiv de Lavallaz, Collombey, und Archiv von Vieux-Monthey); von Christian Georg, 1725 (Archiv von Illiez), von Johann Ignaz, 1740 (*ibid.*), etc.

*Varianten:* unterschiedliche Blätterzahl; die Rebe an einem Pfahl auf einem Dreieck: Siegel von Hildebrand, 1627 (Archiv von Vouvry, Schachtel Nr. 5). Für die hier veröffentlichten Wappen II und III wurden mutmasslichen Farben verwendet.

Die Weinrebe als ständig auftretendes Wappenbild wird durch den Wahlspruch ergänzt: *Sustinet ipsa*, oder, gemäss *Walliser Wappenbuch* 1946: «*Se sustinet ipsa, omnia praetereunt*». Vgl. *Historisch-bibliographisches Lexikon der Schweiz*, Bd. V, S. 710-711; A. Comtesse: «*Ex-libris valaisans*», in *Annales valaisannes*, 1927, S. 82-85; *Walliser Wappenbuch* 1946, S. 218 un T. 17; L. Dupont-Lachenal: «*Armoiries des évêques de Sion*», in *Bulletin du Diocèse de Sion*, Sondernummer, 1962, S. 85-87. Mehrere chronologische Korrekturen nach J.-M. Biner: «*Gouverneurs du Bas-Valais*», in *Vallesia*, 1963, S. 177-215.

### Leo Luzian Roten

Geboren am 6.01.1824 in Raron; gestorben am 5.08.1898 in Eischoll, gebürtig von Raron und Sitten. Sohn des Hildebrand, Advokaten, Landrats und Zendenpräsident, und der Anna geboren de Courten. Bruder des Hans Anton. Ledig. 1838-1846, Besuch der Kollegien in Brig und Freiburg; 1846-1850, Rechtsstud. in München; 1850, Notariatsexamen in Sitten, dann Rechtskonsulent; 1860-1876, Adjunkt des Staatsschreibers; 1850-1852, Gemeindepräsident von Raron; 1850-1876 und 1897-1898, Walliser Grossrat; 1856-1876 dt. Schreiber des Gr. Rats; 1857-1859, Ständerat; 1876-1897, Staatsrat (Vorsteher des Militär- und Polizeidep., dann des Erziehungsdep.); 1897-1898, Regierungsstatthalter von Raron. Leo Roten führte die kath.-konservative Mehrheit des Wallis. 1856-1878 war er Redaktor des *Walliser Wochenblatts* (ab 1869, *Walliser Bote*) und ab 1864 Lehrer für dt. Literatur am Kollegium in Sitten. Roten verfasste Novellen, Epen und Dramen sowie die Walliser Hymne. Major. ❀

Literatur: Gruner, *Bundesversammlung* 1, 874; J.-M. Biner, *Walliser Behörden*, 363.

Autor: Bernard Truffer.



Leo Luzian Roten

### Leo Luzian Roten

Né le 6 janvier 1824 à Rarogne, décédé le 5 août 1898 à Eischoll; originaire de Rarogne et de Sion. Fils de Hildebrand, avocat, député à la Diète valaisanne et président du dizain, et d'Anna de Courten. Frère de Hans Anton. Célibataire. Collège à Brigue et à Fribourg (1838-1846); études de droit à Munich (1846-1850); examen de notaire à Sion (1850). Conseiller juridique, adjoint du secrétaire d'État (1860-1876). Président de la commune de Rarogne (1850-1852); député au Grand Conseil valaisan (1850-1876, 1897-1898); secrétaire germanophone du Grand Conseil (1856-1876). Conseiller aux États (1857-1859). Conseiller d'État (Militaire et police, puis Instruction publique, 1876-1897). Préfet de Rarogne (1897-1898). Leo Luzian Roten dirigea la majorité catholique conservatrice du Valais. Rédacteur du *Walliser Wochenblatt* (*Walliser Bote* dès 1869) de 1856 à 1878; professeur de littérature allemande au Collège de Sion dès 1864. Auteur de nouvelles, de poèmes épiques et de drames, ainsi que de l'hymne valaisan. Major à l'armée.

Auteur: Bernard Truffer/RHD

## Adeline Favre, née Salamin...

Jean Tabin, Claudine Daulte

Le patronyme Salamin\* semble dérivé d'une racine hydronymique sala dans le sens supposé de « cours d'eau, marécage ». On a dans le val d'Anniviers de nombreux lieux-dits *Saledo* qui sont difficiles à localiser avec précision. On a aussi à Saint-Luc un torrent *Tsarir* qui traverse le village, actionnant au passage un moulin, et qui rejoint le torrent des Moulins de Saint-Luc, un peu au-dessus de Vissoie, avant de se jeter dans la Navizence, en dessous de Vissoie.

Le berceau de la famille Salamin semble se trouver à Ayer ou dans les environs de la Combaz : « 1298-1314. Guillaume Salamyn a un pré dans la localité (Ayer ou La Combaz), mais sans domicile connu (RTC, 289-5/EZ1, 148, 194) » avant qu'elle ne migre vers le haut, à Saint-Luc, d'où elle se ramifie ensuite dans tout le val d'Anniviers et, plus tard, en plaine, dans le district de Sierre.

Le blason familial apparaissant dans l'*Armorial valaisan* de 1946 (p. 228) semble être de composition assez récente.

Le registre des baptêmes de la paroisse d'Anniviers, à Vissoie, couvre la période commune de 1682 à 1804, date de la sécession et de la création de la nouvelle paroisse de Saint-Luc. À la suite de l'incendie qui a ravagé le village, le 18 janvier 1845, les registres de la nouvelle paroisse ont disparu dans les flammes. Un nouveau registre paroissial des naissances a été créé à partir de 1853. Le registre d'état civil officiel a été constitué dès le 1<sup>er</sup> janvier 1876.

Les divers recensements de 1798, 1802, 1829, 1850, 1870 et de 1880 permettent de reconstituer partiellement, et quelquefois de façon peu certaine, les lignées des familles lucquerandes.

Par exemple, Françoise Salamin (1873-1949), mère d'Adeline, n'est pas recensée en 1880 avec sa famille. Était-elle confiée à cette époque à de la parenté ? Seul son frère Louis (\*1875) figure au recensement.

Dans *Moi, Adeline, accoucheuse*<sup>1</sup>, livre publié sous la direction de l'anthropologue Yvonne Preiswerk, on peut lire, en p. 87 de l'édition originale (1987) :

\* Une précédente recherche autour des familles Salamin est parue dans le *Bulletin* de l'Aveg N° 19/2009.

*« Dans le temps, et même pendant les dix premières années où j'étais sage-femme, on n'osait pas mettre le placenta n'importe où. La coutume était de l'enterrer sous le toit ou dans la cave car il ne fallait pas qu'il sorte de la maison [...] ».*

N'est-ce pas là la création d'un nouveau mythe pour pimenter le récit ? Ayant questionné plusieurs personnes anniviardes, aucune n'a eu connaissance d'une telle pratique. De plus, je connais assez bien la mentalité de la vallée et ne crois pas que les Anniviards aient procédé différemment entre un placenta humain et celui d'animal, lors du vêlage d'une vache, par exemple. Souvent le chat domestique a dû s'en régaler et la suite est connue des gastronomes... 🐾

Jean Tabin

#### Adeline Salamin et sa fratrie<sup>2</sup>

1. Hubert, né le 27 septembre 1899 ; épouse Éloïse Vocat.
2. Marie-Faustine, née le 28 janvier 1901 ; décédée le 6 mars 1909.
3. Marie-Louise, née le 7 septembre 1902 ; décédée le 20 mars 1927.
4. Céline-Françoise, née le 20 mars 1904 ; décédée le 15 février 1905.
5. Marc, né le 18 octobre 1906 ; épouse Ida Faust.
6. (Aloïde), dite Adeline, née le 22 mai 1908 ; décédée le 16 décembre 1983.
7. Marine-Bertha, née le 19 juillet 1910 ; décédée le 17 mars 1912.
8. Pierre-Hilaire, né le 21 avril 1912 ; épouse Jeanne Clivaz.
9. Thérèse, née le 9 juin 1913 ; décédée le 26 juillet 1913.
10. Thérèse-Bertha, née le 18 janvier 1915 ; épouse Jean Fagioli.
11. Gertrude-Françoise, née le 27 octobre 1916 ; épouse Gustave Pont.
12. Cécile, née le 20 octobre 1917 ; décédée le 2 août 1919.
13. Désiré-David, née le 24 janvier 1919 ; décédé le 7 janvier 1989, missionnaire.
14. Germaine, née le 16 novembre 1922 ; décédée le 15 janvier 1923.

1. (Note de la p. 38.) Adeline Favre, Yvonne Preiswerk (dir.), *Moi, Adeline, accoucheuse*, d'après le témoignage d'Adeline à ses nièces. Sierre : Éditions Monographic, 1987  
Lausanne : Éditions d'en bas, 2009, nouvelle édition augmentée de nombreuses photos inédites.

2. *Op. cit.* Dans ce livre, Adeline écrit qu'elle est la huitième des quatorze enfants de sa famille. Ce rang dans la fratrie diverge du relevé des actes effectué par Jean Tabin. Des enfants mort-nés ou des fausses couches ont probablement influencé la manière de compter les naissances.



Le 12 octobre 1966, la TSR était là pour la naissance de Giordano Pantucci, 7000<sup>e</sup> bébé accueilli par M<sup>me</sup> Favre-Salamin.

Émission « Carrefour », 14 octobre 1966, Télévision Suisse Romande. Image tirée de la vidéo visible sur le site interactif Notre histoire.ch : [<http://www.notrehistoire.ch/group/petite-enfance/video/519/>].

### **Adeline Favre, née Salamin (1908-1983)**

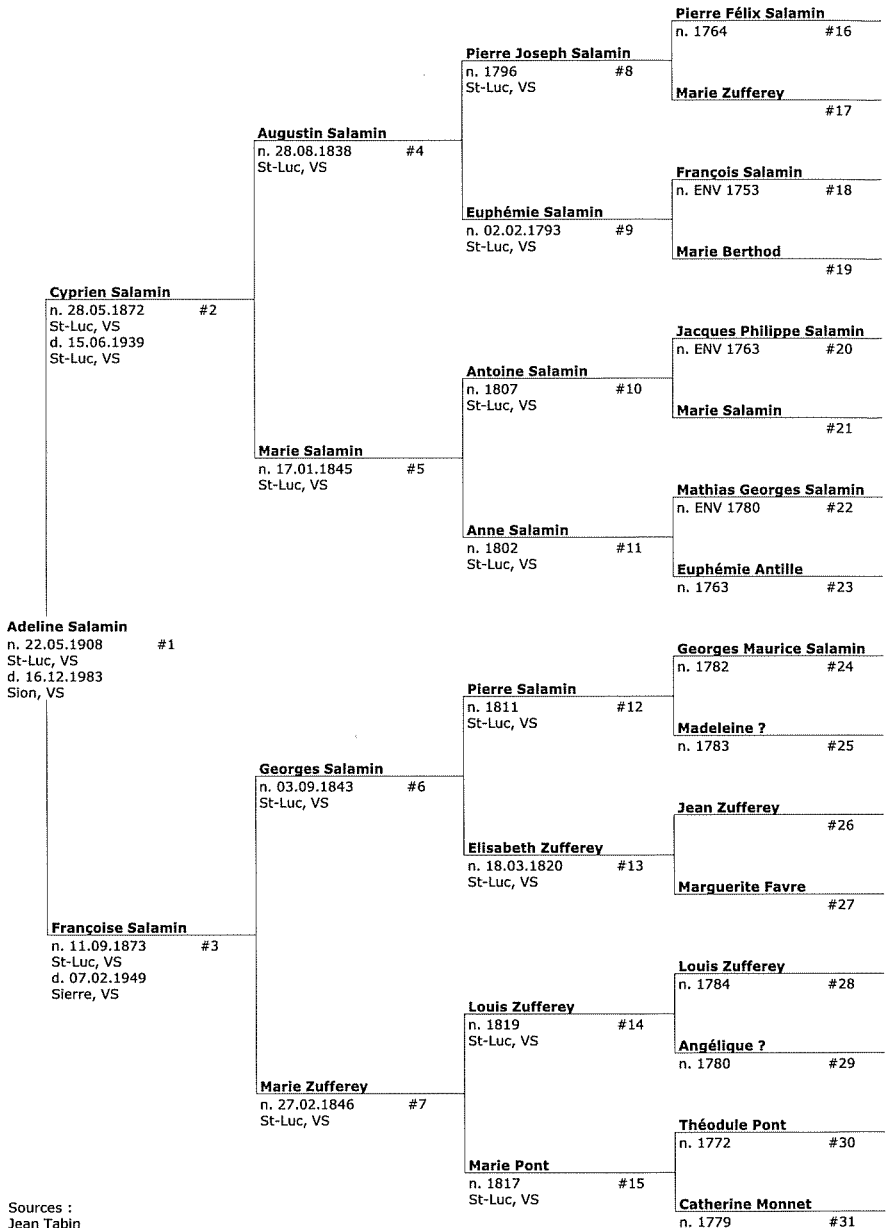
Les Salamin peuvent se flatter d'une personnalité marquante, la sage-femme Adeline, bien qu'elle soit davantage connue sous son nom de femme mariée, M<sup>me</sup> Favre.

Née à Saint-Luc (val d'Anniviers), dans une famille nombreuse et modeste, Adeline a le même avenir tracé que toutes les filles de son époque : aider sa famille, garder les enfants, se marier et transmettre les traditions.

À 17 ans, contre l'avis de ses parents, la jeune fille se débrouille seule pour être admise comme élève à la maternité de Genève. Elle quitte sa région et sa famille pour la première fois de sa vie. Elle n'a encore jamais pris le train, elle est timide, ignorante, inquiète, mais... ô combien, tenace et courageuse !

La discipline de l'école est extrêmement sévère. Douze heures de travail par jour et huit jours de vacances par année ! Au bout de trois ans, son diplôme en poche, Adeline s'installe à Sierre et entame sa carrière de sage-femme indépendante, en mars 1929.

Généalogie ascendante d'Adeline Salamin (1908-1983)





Hôpital de Sierre, 1958. De g. à dr., Agnès Gay-Crosier, Adeline Favre et une collègue surnommée « Bèbe ». Image tirée de *Moi, Adeline, accoucheuse*.

Durant ses premières années professionnelles, M<sup>lle</sup> Salamin se déplace à pied ou à vélo, de jour comme de nuit et par tous les temps. Heureusement, en 1932, Adeline épouse Louis Favre (Sierre, 13 novembre 1910-2 juin 1978). Cet homme sera un soutien indéfectible. Le couple n'a pas eu de descendants.

En 1938, ils passent leur permis de conduire ensemble. À cette époque, les voitures sont rares. Adeline – femme de grande taille – fait son effet au volant de sa Ford allemande, neuve, verte et décapotable... Mais elle peut aussi faire ses tournées en scooter !

Pendant les vingt premières années de la pratique de M<sup>me</sup> Favre, les femmes accouchent encore à leur domicile et la sage-femme est seule responsable de ses décisions. Elle les assume avec courage. Cette femme solide est d'autant plus appréciée que son investissement est garanti auprès des familles, sans distinction de conditions sociales.

En 1974, au moment de troquer son statut d'indépendante pour celui de sage-femme salariée de l'hôpital de Sierre, le journal personnel de M<sup>me</sup> Favre recense plus de 8000 naissances !

C'est le destin exceptionnel d'une gamine de Saint-Luc qui a mis son courage, son art et ses compétences au service de la communauté et de la vie. ❀

Claudine Daulte

# Monthey, an 1726 ou le temps d'une inondation<sup>1</sup>

Pierre-Alain Bezat \*

**L**a Vièze, puisqu'il faut l'appeler par son nom... Jadis, notre capricieuse rivière – inséparable compagne de notre ville – ne suivait pas le tracé que nous lui connaissons de nos jours. Jusqu'en 1727, la Vièze, au sortir du val d'Illiez, butait contre la colline dite du « Château-Vieux » où s'élevait anciennement la forteresse des comtes de Savoie (fig 1)<sup>2</sup>, contournait l'obstacle, suivait la « rue des Granges » et débouchait approximativement dans son lit actuel à la hauteur du pont couvert.

De là, elle continuait sa course vers l'est, terminant son périple dans le Rhône, à cinquante mètres en aval de son embouchure moderne. Ce cheminement était périlleux et constituait un perpétuel danger menaçant la localité. Aussi, suffisait-il qu'il tombe de gros orages sur la vallée d'Illiez – on disait alors des « sacs d'eau » – pour que les flots enflés quittent subitement leur chenal à la hauteur de la courbe du « Château-Vieux » et se déversent sur la bourgade, bouleversant tout sur leur passage. Qu'on songe un instant au débordement de la Saltine à Brigue – en septembre 1993 – et nous aurons une bonne idée de l'ampleur du phénomène dévastateur ; de la vision de cauchemar à laquelle assistèrent impuissants, les habitants de notre bourg en ce début de XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dire que les méfaits de la Vièze occupent au long des siècles une place conséquente dans les comptes rendus et autres textes répertoriés, relève presque de l'euphémisme. On se prend même à croire que les Montheysans ne connurent jamais d'accalmie. Dieu merci ! Il n'en est rien. Les archives d'ici comme d'ailleurs montrent que les faits dramatiques pénètrent l'espace, obsèdent le quotidien des hommes, alors que les moments heureux, tranquilles et sans histoire, ne laissent que peu de traces tangibles dans les mémoires et dans la documentation. Mais, se plaindre, pleurer sur soi, exagérer ses détresses, c'est être... relevait pertinemment le grand historien Fernand Braudel.

\* Archiviste, Ville de Monthey.

1. Une étude de cette inondation a été donnée par Alfred Comtesse sous le titre *L'inondation de Monthey de 1726 et la Percée du Château-Vieux*, AV IV, 3-4, 1920, pp. 76-111.

2. Une copie de ce plan (1887) certifiée conforme à l'original, de la main du géomètre Chr. de Lavallaz, existe dans les archives du Vieux Monthey. Il est reproduit en p. 39 de l'ouvrage collectif : *La Ville était Village*, Monthey 2011.

### Une « crue mémorable »

Vendredi 5 juillet 1726. Au dire d'une relation écrite à l'époque (témoin oculaire), le ciel se couvrit subitement et au milieu d'éclairs et du tonnerre, la pluie commença à tomber, par petites averses d'abord, puis en un véritable déluge. La Vièze s'éleva à un niveau menaçant transportant de nombreux matériaux avec fracas. « On accourut de toutes parts pour combattre le danger. » Les autorités s'occupèrent incontinent de mettre à l'abri les familles, propriétaires ou locataires des habitations trop rapprochées de la rivière. Le crépuscule venant entraîna l'interruption des diverses tentatives déployées à l'endiguement des eaux en furie.

Tard dans la nuit, les caissons de chêne chargés de pierres et dressés en parement sur le bord de la rivière, cédèrent, sautèrent, l'un après l'autre. Le tout-venant, accumulé derrière ces parois et barrières de fortune, s'échappa et se répandit à grande vitesse vers le bourg et les terres toutes proches. Les meunières, ces canaux nécessaires à la mise en mouvements des fabriques au fil de l'eau, se chargèrent rapidement de déblais et débordèrent, répandant leur contenu sur la marge sud de la rue du Bourg-aux-Favres. Certaines caves du quartier des Glariers et des alentours de l'hôpital<sup>3</sup> se remplirent d'eau, de sable et de gravier. Les sédiments accumulés encombrèrent jusqu'aux fenêtres ces mêmes habitations. Seuls furent épargnés de la destruction, l'hôpital, une grange et la chapelle dédiée à la Sainte Vierge située dans les alentours immédiats du pont enjambant le cours de la Vièze<sup>4</sup> – soit en un lieu des plus exposés au passage des eaux dévastatrices. Bien bâti, le petit édifice religieux fit plutôt office de rempart, détournant les flots tumultueux. Quant au pont lui-même, il ne résista pas. Il se fracassa en plusieurs tronçons et disparut emporté par le courant. Les vignes, jardins et prés des quartiers de la Baleignat, de Venise et des Grands Glariers furent gâtés, arrachés et recouverts d'une couche conséquente d'alluvions.

En 1992, la construction d'immeubles administratifs et d'habitation dans le secteur du Château-Vieux mena à la découverte de l'ancienne

digue édifiée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les investigations archéologiques pratiquées montrèrent que ce mur, qualifié « d'une hauteur et d'une largeur considérable » par les auteurs anciens, joua un rôle non négligeable lors de l'inondation de 1726. Construit en grande partie à l'aide de pierres tirées du château comtal en ruines, réparé à plusieurs reprises<sup>5</sup>, il supporta et contint les flots tumultueux chargés de matériaux, les dirigea résolument à l'extérieur, dans la campagne, loin des maisons du bourg.

3. Aujourd'hui, l'Hôtel-de-Ville.

4. Le plan de Rovéréa est des plus explicites à ce sujet, cf. fig 1.

5. Il se rompit en deux endroits lors de la crue de 1676, fut réparé et pourvu d'un large talus côté ouest, soit en bordure et parallèle à la rue dite aujourd'hui de L'eau bleue.

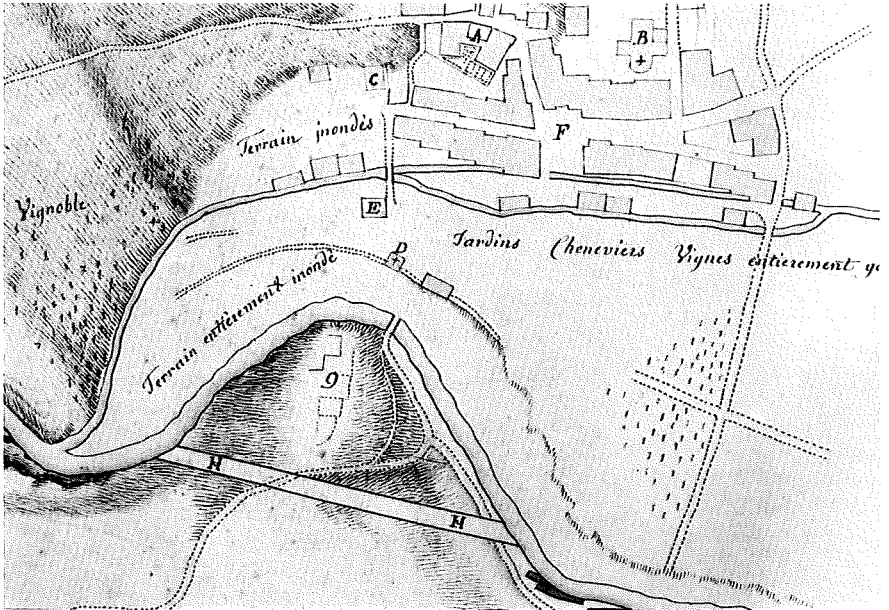


Fig. 1. Le plan levé par J. G. de Rovéréa à l'occasion de l'inondation de la Vièze de 1726. Sous lettre H, le futur nouveau lit de la Vièze; en A, le château « des gouverneurs »; en B l'ancienne église paroissiale; en C la tour du sel; en D la chapelle du Pont; en E l'hôpital; en F la place du marché aujourd'hui appelée place Centrale. Sous lettre g la colline du Château-Vieux. (Source : Vieux Monthey)

Par chance, on évita le pire. Il n'y eut aucune perte humaine mais quelque frayeur et angoisse tout de même ! En effet, quatre individus, parmi eux Joseph Devantéry, chutèrent dans la rivière. La violence du courant les entraîna sur de longs trajets heureusement sans gravité pour leurs jours.

### Solidarité « intercommunale »

La Vièze resta quatre jours hors de son lit. Malgré le labeur incessant des habitants du lieu et de sauveteurs accourus des communautés environnantes<sup>6</sup>, il fallut, dès le troisième jour, se rendre à l'évidence que, sans aide extérieure, on ne pourrait venir à bout de la crue. Le 7 juillet, en fin de matinée, les autorités bourgeoises décidèrent d'appeler à la res-  
cousse leurs voisins de Bex et d'Ollon. Ils s'empressèrent d'expédier un renfort bienvenu. « Nous avons, aussitôt l'avis reçu, le 7 à 3 heures [de l'après-midi] envoyé septante de nos ouvriers jeunes forts et robustes », écrivent la

6. Surtout Collombey-Muraz, Troistorrens, Val-d'Illiez, Vouvry et Massongex.



La chapelle du Pont, dédiée à la Vierge, dans son dernier état de construction de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À mi-hauteur, sous la deuxième fenêtre en partant de la gauche, on aperçoit l'inscription commémorative de l'inondation de 1726 et de la construction du nouveau lit de la Vièze achevé en 1728. PAB

bourgeoisie et le châtelain d'Ollon<sup>7</sup> et de poursuivre: «qu'ont été commandés de bien remplir leurs devoirs. À leur retour, le lundi soir du 8<sup>e</sup> [ils] se sont tous loués des démarches de tous ceux dudit Monthey. Et en allant au secours, ils rencontrèrent plusieurs qui rebroussaient chemin, qui décourageaient nos gens d'aller plus loin ce qu'ils n'écoutèrent et exécutèrent les ordres.» Même écho du côté bellerin, à l'exception d'un petit démêlé, survenu avec les cabaretiers de la Maison de Ville. «Cela nous a fait quelque peine parce que nous avons observé de bien avertir nos gens d'être sages et de ne donner aucune matière de plainte à qui ce soit des vôtres sous des menaces très fortes d'une punition sévère, bien résolu que nous étions de châtier les délinquants si nous en avons pu en découvrir quelques-uns...» expose le secrétaire Veillon au nom du châtelain, des syndics et de la communauté de Bex<sup>8</sup>.

7. Lettre des bourgeois et du châtelain d'Ollon aux autorités de Monthey (ACMonth E 37).

8. Lettre de la communauté de Bex (ACMonth E 36).

Le lundi 8 juillet au soir, avec l'aide des hommes de Bex et d'Ollon, et à force de travaux, les eaux de

la Vièze, enfin domptées, avaient regagné leur chenal. En revanche, l'ampleur du sinistre, les dégâts causés aux bâtiments et aux cultures allaient exiger encore de lourds efforts. Une courte annotation de Jean Michel Detorrenté, raconte que la remise en état des parcelles dévastées par l'inondation demanda plusieurs années aux membres de sa famille<sup>9</sup>.

### Traverser le « Château-Vieux »

Un peu avant ou peu après le 8 juillet, la Diète du Valais délégua à Monthey deux commissaires : le chevalier de Kalbermatten et le précédent gouverneur de Monthey (1723-1725), Jean Baptiste Balet. Après visite des dégâts subis par la ville, les experts, présents quatre jours sur les lieux, décrétèrent que l'on résoudrait définitivement le retour de telles catastrophes en perçant une brèche directement à travers le promontoire du Château-Vieux. Ainsi, la Vièze se fraierait un passage en ligne droite en direction du Rhône. Rapport peaufiné et déposé, les Magnifiques Seigneurs du Valais ordonnèrent aussitôt la mise en œuvre du chantier.

Le conseil bourgeoisial de Monthey nomma le châtelain et banneret, Antoine Du Fay, responsable des travaux et des manœuvres qui s'ensuivraient. Il fut secondé dans sa tâche par son fils Emmanuel, par Antoine et Barthélemy Guerraty, Joseph Devantéry et le lieutenant Detorrenté. Ce comité résolut d'entreprendre les travaux dès les moissons rentrées. Mais c'était plus vite dit que fait ! L'époque ne connaissait pas la pelleuse et autres engins de chantiers, omniprésents de nos jours. La tâche s'accomplissait aux « piches » (pioches), « pales » (pelles), hottes, brancards, quelques rares brouettes, chars à deux ou quatre roues et... avec une poudre noire parcimonieuse car rationnée par le gouvernement.

D'autre part, l'initiative n'eut pas l'heur de plaire à tout le petit monde de la châtellenie. Le 12 juillet déjà, les gens d'Outre-Vièze et de Choëx



La rue Reconfière avec, à gauche, la colline dite du Château-Vieux dont on aperçoit la coupe de terrain. Au pied de la butte derrière un mur à « redans », un bloc erratique conservé en place, marquant le flanc primitif de la « saignée ».

Photo PAB

9. Tiré du *Livre de Compte* appartenant à Jean Michel Detorrenté, négociant et bourgeois de Monthey, APAB.

regimbèrent et, par la voix de leurs procureurs désignés, Joseph Barlatey de la Cretta et Joseph Bollut, portèrent plainte devant le gouverneur. Les deux représentants rappelèrent qu'un tel projet avait déjà été tenté en juin 1486 sous la conduite du banneret Jean de Brent et de Pierre Paernat. On y avait consacré plus de 256 jours en vain, l'entreprise n'ayant pas abouti mais coûté beaucoup de temps et d'argent au contribuable. Ils ajoutèrent que leur contingent avait déjà fortement participé – cette année – aux travaux générés tant par les réparations des digues du Rhône que par l'inondation de la Vièze récemment arrivée. Leur demander plus serait mener les ménages les plus pauvres à la mendicité.

Les foyers du coteau n'étaient pas les seuls à se plaindre. De nombreux bruits et rumeurs couraient au sein de l'ensemble de la collectivité. On disait que « le Rhône retournerait plutôt vers sa source que d'en voir la fin [de l'ouvrage] ». D'autres murmuraient « qu'ils préféreraient boire toute l'eau qui devait passer par le lit creusé derrière le Château-Vieux que d'être contraint d'exécuter l'ouvrage. »<sup>10</sup>

Le gouverneur de Monthey, Christian Georges de Roten, à qui l'on rapportait tous ces propos, ne l'entendit pas de cette oreille et, le 14 juillet, il faisait publier par voix de criée ce mandat :

*« Ensuite de l'ordre des seigneurs commissaires en cette part, députés du souverain État du Valais par leur exacte vision locale qu'ils ont dernièrement fait des irruptions et inondations de l'eau de la Vièze à ces jours proches passés nos officiers requis publieront à voix de criée que tous ceux d'Outre-Vièze, un bon manouvrier par feu et pareillement ceux de Choëx munis des pales et pioches ayant absolument à venir à jeudi prochain (18 juillet) du bon matin à la manœuvre à Monthey pour effectuer lesdits ordres sous peine de désobéissance... »<sup>11</sup>*

Cette ordonnance gouvèrnale touchait-elle déjà les travaux d'approche du futur nouveau lit de la Vièze ? On peut en douter car les

manœuvres ne débutèrent, semble-t-il, que le 15 août. Certes, on désirait percer la colline, mais dans l'intervalle, il fallait dégager les déblais, réparer les digues existantes et renforcer leur talus, tout un programme ! Les ouvriers d'Outre-Vièze et de Choëx, appelés le 14 juillet, participèrent plutôt à ces tâches voire à d'autres qui, au demeurant, ne manquaient pas.

10. Alfred Comtesse, *L'inondation...*, op. cit., p. 81.

11. Acte émis le 13 juillet mais lu le jour suivant à la population (ACMonth E 35).

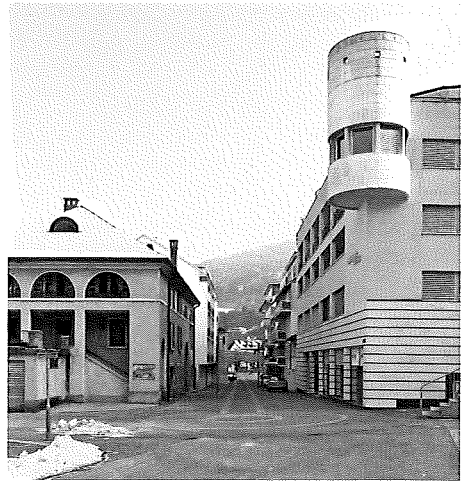
### Un chantier se met en place

Le jeudi 15 août, jour de l'Assomption, sur le flanc septentrional de la colline, le curé de Monthey fit une prière publique devant une foule immense rassemblée pour l'occasion. Les solennités religieuses consommées, « le peuple entier de la paroisse convoqué et réunit, entreprit gaiement et courageusement l'ouvrage, les uns creusant la terre, les autres l'emportant... », décrit, dans un style quasi apologétique, le chroniqueur anonyme de « *L'inondation de 1726* »<sup>12</sup>.

Dès lors, « les travaux se poursuivirent avec acharnement » écrit Alfred Comtesse. Disons plutôt qu'il

y eut des hauts et des bas, qu'il y eut certainement des moments où le moral était au beau fixe et d'autres où il était au plus bas. Les archives montheysannes conservent une série de petits cahiers appelés « cottets » dans lesquels furent consignées les journées de « grandes manœuvres » accomplies par les gens du bourg même, des autres localités du dizain mais aussi extérieurs à notre gouvernement.

Ainsi les équipes de notre ville, y compris Outre-Vièze, Choëx et les Neyres, furent relayées dans leur effort, du 26 au 31 août par ceux des Deux Collombey et d'Illarsaz; du 2 au 5 septembre par les hommes de Massongex. Ensuite, du 6 au 7 septembre vinrent ceux de Muraz; du 10 au 11, le groupe d'Évionnaz; le 12, la Rasse; le 13, Mex. Du 16 au 19, ce fut le tour de ceux de Vérossaz; les 20, 24 et 25, ceux d'Outre-Rhône (Collonges, Dorénaz), qui furent à leur tour remplacés – du 21 au 26 et du 29 au 30 – par un fort contingent de Vald'Illiens<sup>13</sup>. À chaque fois ou presque, les « ordres de marche » de François Defonté, officier de Monthey détaillaient que les « manouvriers sont avertis de porter principalement des piches et des pichards et quelques pales. Et l'on ne recevra aucune femme ni enfant, mais seulement de bons ouvriers, sinon ils seront refusés. »<sup>14</sup>



L'actuelle rue des Granges à l'emplacement de l'ancien cours de la Vièze.

Photo PAB

12. Alfred Comtesse, *L'inondation...*, op. cit., p. 82.

13. La paroisse de Vionnaz fut exemptée car elle éprouvait de graves dommages causés par ses torrents. Vouvry, Bouveret et Saint-Gingolph remplacèrent leurs journées par de l'argent.

14. Le document (ACMonth E 39) à titre d'exemple. Le 31 août, le châtelain dut interdire le ramassage intempestif et frauduleux des bois, petits et grands, apportés par l'inondation (ACMonth E 40).



Le « haut mur » ou digue édifée vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et découverte fortuitement en 1992 dans un chantier de construction. Cette puissante barrière joua un rôle non négligeable lors de la crue de 1726.  
Photo PAB

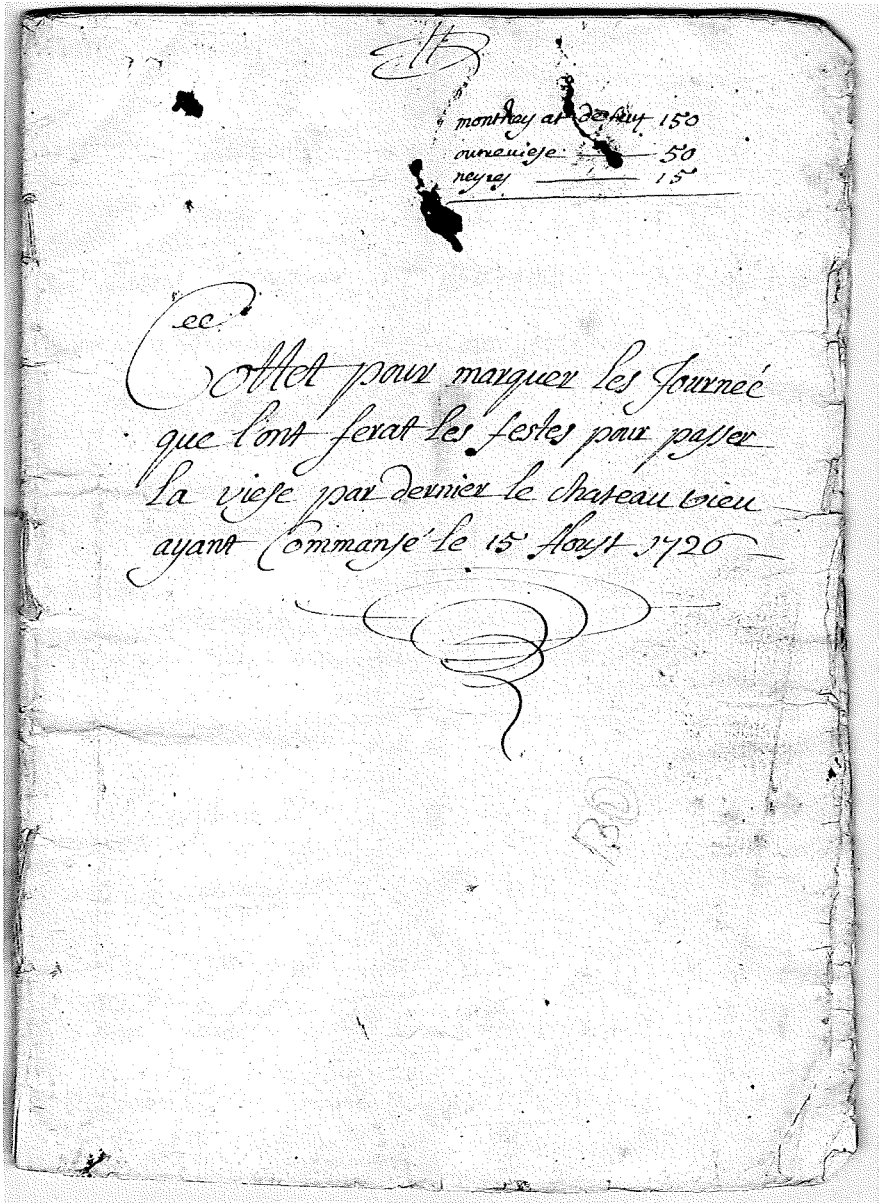
N'empêche, qu'à regarder et consulter d'un peu plus près ces cotets, on remarque rapidement des baisses conséquentes de la participation. Les mois d'août et de septembre, dans l'euphorie du moment, virent un concours quasi unanime des membres de nos communautés. On note quelques récalcitrants mais leur chiffre excède rarement les 15 % du contingent mandé. Dès le mois d'octobre 1726, changement de situation, l'absentéisme se développe rapidement. Lassitude, fatigue, devant un chantier titanesque à peine ébauché; travaux agricoles restés sur le ballant et que l'on devait réaliser avant l'hiver... Il y eut certainement un peu de tout ça et d'autres choses encore. Alfred Comtesse a raison d'avancer que, dès octobre: «les travaux pèsent de plus en plus lourdement sur les populations qui y sont astreintes.»<sup>15</sup>

Le 27 septembre, le Conseil de Monthey, députa et envoya noble Emmanuel Du Fay et le syndic Antoine Guillot pour réclamer et obtenir du gouverneur de Saint-Maurice l'ordre de mettre en exécution l'«ordonnance souveraine» selon laquelle les bannières de Martigny, Salvan, Bagnes et d'Entremont étaient tenues d'apporter leur concours aux habitants de Monthey. Le lieutenant gouvernal de Saint-Maurice, Antoine Preux, transmit aussitôt à ses administrés l'instruction «de donner un prompt, fidèle et exact dénombrement des feus de chaque endroit... ensuite régler le nombre des ouvriers et fixer les jours pour aller travailler audit lieu...»<sup>16</sup> Ces missions n'eurent pas le succès escompté. Les bannières d'Entremont répondirent: «qu'elles croient avoir raison suffisante pour s'exempter». Celle de Martigny que le ravage causé par la Dranse «l'accable si fort» qu'elle aurait plutôt besoin du secours d'autrui. Et le syndic de Salvan, Jean Coquoz, rétorqua «être dans la même constitution que ceux de Martigny.»<sup>17</sup> Ces quelques réponses dûment enregistrées illustrent à l'évidence

15. Alfred Comtesse, *L'inondation...*, op. cit., p. 92.

16. ACMonth E 42.

17. *Idem*.



Cahier du « cottet » des journées faites pour déplacer le lit de la Vièze derrière le Château Vieux, commencé le 15 août 1726... (ACMonth E 38).

qu'autrefois comme aujourd'hui la collaboration à l'effort commun n'allait pas de soi. Certains n'y trouvaient aucun intérêt économique, social ou relationnel; ils en auraient même retiré plus d'inconvénients que d'avantages.

Dès novembre, le chiffre des défaillants augmenta drastiquement. Le nombre de jours de «manœuvre» lui, diminua passant de 16 en septembre, à 10 en octobre puis tomba à 6 en novembre et à zéro en décembre. Bien sûr les conditions climatiques et saisonnières jouèrent vraisemblablement un rôle conséquent dans la défection quasi programmée des manouvriers. Mais quand même! Le 13 novembre 1726, le taux d'absentéisme dépassa les 30 %; à Outre-Vièze, il atteignit le chiffre de 52 % et le hameau des Neyres détint le record avec 86 % d'absents. Les autorités n'étaient pas encore au bout de leur peine. Le 28 janvier 1727, par exemple, on compta une moyenne de 40 % de manquants tous quartiers confondus.

Ces chiffres témoignent aussi de la limite du système des travaux communautaires basé sur des corvées déterminées suivant les circonstances et les conditions du moment. Pauvres ou riches, vieux ou jeunes, chaque ménage ou feu avait donc l'obligation formelle de fournir un bon ouvrier, équipé d'une pelle ou d'une pioche, le temps d'un, deux, trois, voire quatre jours par mois. Que dire des veuves sans enfant, des mineurs sous tutelle auxquels il ne restait que deux solutions: payer un montant fixé ou engager un tiers qui ferait le travail à leur place. De plus, la poursuite des défaillants exigeait une infrastructure et une organisation de tous les jours dont le pouvoir public ne disposait pas.

### Enfin la « Percée »

Il fallait incessamment remédier à cet état. À la Diète de décembre 1726, les envoyés montheysans, « les larmes aux yeux », supplièrent les « Illustres et Magnifiques Seigneurs » de venir à leur secours dans les plus brefs délais. Cette requête entendue, le 11 décembre, la Diète commanda à toutes les paroisses du gouvernement de Saint-Maurice – excepté la ville, Massongex et Outre-Rhône – de verser à Monthey une contribution de 60 doubles d'Espagne, payables au plus tard à la fête de Pâques. Deuxièmement, la paroisse de Choëx et le village de Collombey se voyaient tenus de coopérer aux travaux à raison de deux jours par feu. Les localités du Bouveret et de Saint-Gingolph, trop éloignées, participaient à l'ouvrage en s'acquittant d'une somme de 3 batz par ménage<sup>18</sup>.

18. Extrait du protocole de la Diète de décembre 1726 (ACMonth E 43).

Pour mémoire, nous nous permettons de signaler, en aparté, que les comptes de la bourgeoisie

de Monthey, en date du 4 décembre 1727, révèlent que « les dépenses faites à la diète de Noël au sujet de la fosse, (entendez le lit de la Vièze) pour prier Messeigneurs de donner de l'assistance » s'élevèrent à : « 336 florins 7 batz et 2 creuz » sur un montant total des frais de 1461 florins. Sans commentaire !<sup>19</sup>

Revenons à la « fosse » de la Vièze. Pourvue de moyens plus conséquents, la marche du chantier reprit d'une manière soutenue et régulière passé les derniers frimas de l'hiver. Au début de la deuxième semaine de mars, le châtelain Du Fay engagea, en continu et deux mois durant, de la main-d'œuvre salariée et bien pourvue en matériel. Le contingent des corvéables de la châtellenie, toujours requis, ne venait qu'en soutien, au rythme de deux à trois jours par mois. Malgré tout, les responsables observèrent que le gros œuvre n'avancait que trop lentement et, qu'à cette cadence, on risquait de ne pas terminer la « Percée » avant la fin de l'année, peut-être même plus tard. Les finances disponibles n'autorisaient pas une telle prolongation ; les travaux d'envergure devaient s'achever au plus tard avant les moissons. Pour pallier à ces contraintes, maître Charles Pignat et le châtelain Du Fay, élaborèrent un ingénieux système de décapage de la moraine de Château-Vieux. Ils firent capter les eaux des fontaines d'Outre-Vièze, les réunirent et les amenèrent derrière des barrières, non loin de l'obstacle à bousculer. De là, les flots étaient guidés dans un conduit et précipités brusquement contre la paroi de la colline. Sapés par la puissance du jet d'eau, les sédiments s'effondraient dans la fosse et des ouvriers les emportaient au loin. Des blocs erratiques, parfois énormes, subsistaient dans la tranchée. À grands coups de mines, les artificiers en détachaient des fragments de taille raisonnable, plus faciles à transporter et à évacuer du futur canal. Ainsi,



En ligne droite dès la sortie des gorges, le lit actuel de la Vièze à la rue Reconfière. Photo PAB

19. « *Liber tutelarum et computum egregii Michaelis Galley not et curialis nob Burgesia et Castellania Montheoli annorum 1725 et 1726, 1727, 1728* », 398 pages ; p. 271. (APAB). Par comparaison, le voiturage des vernes nécessaires à la construction de la digue de la Vièze coûtait 10 batz par jour (1 florin faisant 12 batz), *ibid.*, p. 273.

«l'ouvrage commença à avancer beaucoup» observe le chroniqueur de «la Percée» qui s'empresse d'ajouter: «L'an 1727, le 12 avril qui était la veille de Pâques, après avoir pratiqué des rigoles avec des planches, on introduisit les eaux des meunières dans ce fossé ce qui fut annoncé par le carillon, la nuit suivante la jeunesse en signe de joie alluma des feux sur la colline»<sup>20</sup>. Moins prosaïques, les comptes de la Bourgeoisie annoncent simplement que: «les dépenses à ceux qui ont mis la Vièze en bas par la fosse la première fois»<sup>21</sup> s'élèvent à «11 florins et 3 batz».

Restait – labeur encore considérable – à élargir et compléter cette tranchée toute préliminaire. Le 14 juin 1727, l'évêque de Sion, François Joseph Supersaxo, autorisa les hommes de toute la châteltenie à travailler à la correction de la Vièze, les jours de fêtes<sup>22</sup>. Le 19 juillet, on ouvrit le nouveau lit à une partie seulement des eaux de la rivière, le solde continuant de couler dans l'ancien chenal. Motif invoqué: de grosses pierres et de la terre se détachaient constamment de la colline du «Château-Vieux» et obstruaient le canal récemment creusé. En décembre encore, le 28 de ce mois, «une manœuvre générale» travaillait toujours sur cet ouvrage et l'affaire n'était pas achevée<sup>23</sup>. Le même mois, du reste, les Montheysans avaient délégué à la Diète leur banneret et châtelain, Antoine Du Fay, accompagné du lieutenant Detorrenté et du curial Galley. Leur supplique permit l'obtention d'un nouveau subside de 20 doublons et la renonciation par l'État de la perception du treizain sur les maisons d'habitation<sup>24</sup>.

De 1728 à 1731<sup>25</sup>, nous retrouvons – chaque année – les habitants du bourg et des hameaux proches occupés à réparer le cours de la Vièze. Ainsi, du 30 juillet au 3 septembre 1731, les «cotets» nous signalent l'intervention de la «maxe» d'Outre-Vièze sur le chantier de la rivière. Si les présences sont dûment comptabilisées, malheureusement, il faut avouer que nous ne connaissons ni les causes exactes ni l'endroit ni même la nature de ces travaux<sup>26</sup>.

Le 14 septembre 1733, alors que tout semblait baigner dans le calme, il fallut déchanter.<sup>27</sup> La Vièze subitement grossie, renversa ses digues et se précipita sur le bourg. Les eaux tumultueuses, envahirent la maison de commune, l'hôpital, le chœur de l'église, mirent à terre trente-six maisons et sept granges. Cinquante-sept autres bâtiments furent endommagés. C'en était trop! Le gouvernement

20. Alfred Comtesse, *L'Inondation...*, op. cit., pp. 82-83.

21. «*Liber tutelarum...*», comptes de la Bourgeoisie, op. cit., p. 269

22. ACMonth E 47.

23. ACMonth E 45.

24. ACMonth E 48.

25. À noter que l'inscription commémorative placée sur la façade occidentale de la chapelle du Pont signale que le cours de la Vièze fut définitivement achevé en 1728.

26. ACMonth E 52.

27. Plus de détails dans ACMonth E 61.

valaisan délégua deux commissaires, François Joseph Burgener et Eugène Hyacinthe Courten, chargés de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité définitive de la bourgade.

Après vision sur place, il s'avéra que le point faible du projet résidait d'une part, en la faiblesse de la digue barrant l'ancien chenal et, d'autre part, à un léger coude de la rivière, à l'occident, qui freinait la pénétration de l'eau dans le nouveau canal. Les commissaires commandèrent la correction du chenal et l'élévation d'une grande « barrière » en pierre, qui résisterait désormais aux assauts impétueux de la rivière. Le 16 octobre 1734, après bien des péripéties, les travaux étaient terminés. Mais cela relève d'une autre histoire. ❀

**Documents. Relevé des ménages de Monthey et Collombey-Muraz ayant participé à la correction du lit de la Vièze en 1726-1727**

*Nota: Les patronymes sont reproduits tels qu'ils se présentent dans les textes originaux. Les prénoms, sauf exceptions, sont transcrits dans leur graphie moderne.*

**MONTHEY**

**PREMIÈRE DIZAINE**

(Quartier de la ville de Monthey comprenant aujourd'hui le secteur de l'hôtel de Ville, du Château-Vieux, le Bourg-aux-Favres, le château moderne et la partie de la place Centrale située au nord de la route cantonale).

Jean Joseph BARLATTEY (plus en mars 1727), Emoz BIORDE, La demoiselle BUSSIEN, Maître Jean CLARET, Jenette CLARET, Louis COTTIE, Maître Pierre CRITTIN jardinier, Mr l'officier DEFONTE, Les hoirs de Didier DEFONTE, Jean DELEMONTE (plus en mars 1727), Jean Nicolas DELEMONTE, Pernela DELEMONTE, Pierre DELEMONTE, Maître Jean Claude DONNET, Michel DONNET, Les hoirs d'Anselmoz FRANC, François FRANC, Jaques FRANC, Laurent FRANC (dès mars 1727, les enfants dudit Laurent), Michel FRANC, Maître GEORGE, Baptiste GUEDON, Joseph GUERRAT, Les hoirs de Jean Christian GUERRATI, Mr le curial GUERRATI, Mr le lieutenant GUERRATI, Alexis GUILLIOT, le syndic Antoine GUILLIOT, Maître ISAAC, Pierre JARDINIER (plus en mars 1727), Jaques MARTIN, Les enfants de Philippe JARDINIER (seulement dès mars 1727), François MELLIERET, Maître François MOURAZ, Maurice NANTERMOUND, La veuve de Claude NEPUEUX, François NEPUEUX, Maître Joseph PETIT, Jaques PIOUTAZ (la veuve dès mars 1727), Louis PONT, Maître Barthélemy PRATEY, Claude PRATEY, Joseph PRATEY, Les Dames RELIGIEUSES, Marie REVILLIQUOD, Pierre REVILLIQUOD (passé dans la 2<sup>e</sup> dizaine en mars 1727), Claude REY MERMET,

Dominique RIGONAL, Gaspard RIONDET, Jean RIONDET (plus en mars 1727, mais sa veuve), Maître Jaques ROBERT, Mr le curial ROSSIER, Mr le lieutenant ROSSIER, Pierre ROSSIER BUGNION, Mr DE LA SAYAT, L'officier SILVESTRI, Mr le lieutenant TORRENTE, Guillaume TORRENTE, Isabeau TORRENTE, Marie TORRENTE, Jean VUILLIOUD, Jean Michel VUILLIOUD.

Source : ACMonth E 38 et E 45

#### DEUXIÈME DIZAIN

(Quartier de la ville comprenant aujourd'hui la partie sud de la place Centrale, le secteur de la rue Franche ; le Crochetan, la rue de l'Église et l'avenue de France jusqu'au Cotterg).

Les hoirs de Jean Didier BASQUAIRAZ, L'officier BOVERI, La veuve de Mr BUSSIEN, Benoît BRENTAUD, Les demoiselles Judith et Pétronille BUSSIEN, Jean Claude CHAMOSSAZ, Pierre COCATRIX, Mr le gouverneur DE LAVALLAZ (plus en mars 1727), Les hoirs de Mr le capitaine DE LAVALLAZ (plus en mars 1727), Joseph DELEMONTE, Mr Louis DEMONTHEOLO, Marie DOMENZO, Emoz DUCHOUD, Marie DUCROIX, Le curial GALLEY, Michel GAMBONOU, Joseph GIGOZ, Maître Joseph GREZE teinturier, François GUILLIOT, François LONGEAT procureur en 1726, Maître François MARTIN, Judith MARTIN, François MELYAT, Les hoirs de Mr (Jean) NANTERMOUD, Claude NANTERMOUD, Jean Joseph NANTERMOUD, Maître Pierre PIGNIAT, Alexandre PRATEY, Didier PRATEY, Pierre REVILLIOUD, Annilion REY, Gaspard REY, Pierre REY MUGNIER, Michel ROBERT, Maître André SAZE/SACHE, Antoine SILVESTRI, Maître Antoine SILVESTRI le Jeune fils de Jean, Les hoirs de maître François SILVESTRI, Gaspard SILVESTRI, Maître Jean SILVESTRI, Les filles de Jean Claude TAVERNAY, La veuve de Christian DU TORRENT, Antoine TORRENTE.

Source : ACMonth E 38 et 45

#### TROISIÈME DIZAIN

(Quartier Nord de Monthey comprenant aujourd'hui le secteur du Martoret, d'En Place, de Bugnon, de Brin, de Torma et du Raccot).

La veuve de Barthélemy BASQUAIRAZ, Jaques BASQUAIRAZ, Nicolas BASQUAIRAZ, Les hoirs de Pierre BERRUT, Nicolas BOSSET, Maurice BOSSON, Antoine COMPTOZ, Pierre COMPTOZ, Claude CREPI, Michel CREPIN, Pierre DELEMONTE de Place, Les hoirs de François DEMONTHEOLO, Mr DEVANTERI, La veuve d'Antoine DONNET, Joseph DONNET, Joseph DONNET le frère de Maurice, Maurice DONNET, Jean François DUCHOUD, Mr le banneret DU FAY, Claude EXHENRIZ (plus dès mars 1727), La veuve de Michel GENAIVROZ, Claude GEX FABRI, Les frères GRENAT, Marie GRILLIET,

| Première dizaine                     |            | 13 | 24 | 30 | 8 mo | 17 | 20 | 28 |
|--------------------------------------|------------|----|----|----|------|----|----|----|
|                                      |            | 15 | 24 | 21 | 23   | 16 | 16 | 16 |
| + o M <sup>re</sup> François Mourazi | + l Bungen |    |    |    |      |    |    |    |
| + o M <sup>re</sup> Pierre Cuvini    | + l Et     |    |    |    |      |    |    |    |
| + o Mauris Nantermond                | + l Bungen |    |    |    |      |    |    |    |
| + o Jean Riander                     | + l Cottet |    |    |    |      |    |    |    |
| + o François Nepueux                 | + l        |    |    |    |      |    |    |    |
| + o Guillaume Torrente               | + l B      |    |    |    |      |    |    |    |
| + o Pierre Fardineux                 | + l Et     |    |    |    |      |    |    |    |
| + o Laurent Franc                    | + l B      |    |    |    |      |    |    |    |
| + o Jacques Franc                    | + l B      |    |    |    |      |    |    |    |
| + o La Famoyelle Bupien              | + l B      |    |    |    |      |    |    |    |
| + o François Franc                   | + l B      |    |    |    |      |    |    |    |
| + o Jean Vuilloud                    | + l B      |    |    |    |      |    |    |    |
| + o M <sup>re</sup> Joseph pent      | + l B      |    |    |    |      |    |    |    |
| + o M <sup>re</sup> Gerge            | + l Et     |    |    |    |      |    |    |    |
| + o Michel Franc                     | + l B      |    |    |    |      |    |    |    |
| 15                                   |            |    |    |    |      |    |    |    |

« Cottet » ou décompte des jours de manœuvre (du 15 août 1726 au 28 janvier 1727) de quelques ménages appartenant à la première dizaine de Monthey (ACMonth E 38).

Claude GUERRAT, Pierre JACQUIER, Les enfants du 1<sup>er</sup> lit d'Amé JORET, Les enfants du 2<sup>e</sup> lit d'Amé JORET, Jean LONGEAT (dès mars 1727 la veuve de), Les hoirs d'Antoine MARTIN, Antoine MELLAT, Claude MELLAT, Jean MERMET, Jaques MOURAZ, Joseph NEPUEUX, Le NORMAND, M<sup>me</sup> PAERNAT, Mr le fiscal POT (plus en mars 1726), Maître Charles POTTIE, Claude QUINTIN, Jean QUINTIN, Jean REY, Jean Joseph ROSSET, Claude RUPTI, Jane/Jeanne RUPTI, Antoine THAULE, Michel TORRENT, Nicolas TROMBERT (seulement dès mars 1727), André TROP, Jean TROP.

Source : ACMonth E 38 et 45

## OUTRE-VIÈZE

Jean ARBALLET, Claude BARLATTEY, Les hoirs de Didier BARLATTEY, Didier BARLATTEY du Fiaux, Joseph BARLATTEY de la Crestaz, Les hoirs de Maurice BARLATTEY, La veuve de Pierre BARLATTEY, Pierre Maurice BARLATTEY, Antoine BEROUD, Jean BEROUD, Maurice BERRUT, François BOLLUT, Henri BOLLUT, Joseph BOLLUT, Michel BOLLUT, Didier CALETTAZ (pour le terrier de Mr Devanteri vers louz Mouroz), Joseph CARREAUX/CARROZ, Le terrier de CHAMPIAN, Jean CHAPEX de la Condéminaz, Amé CRETTE, Jean DE L'ENVERT (tracé dès mars 1727), Joseph DE L'ENVERT (seulement dès mars 1727), Pierre DE L'ENVERT, Angelin DOMENZO, François DOMENZO, Maurice DONNET, Claude DONNET DES CARTES, Jane DONNET DES CARTES, Jean Joseph DUCROIX, Antoine FOSSERAT, Claude FOSSERAT, Pierre FOSSERAT, La veuve de Joseph GENIEZ, La veuve de Didier GRANGIER, Sylvestre GRANGIER, Michel JACQUIER, Jean LONGEAT des Lettes, Louis MARCLAY, Maurice MUGNEY, Antoine NOVEX (tracé dès mars 1727), Les hoirs de Gaspard NOVEX, Jean NOVEX, François PERRIN, Jacques PREUX, Jenette ROSSIER, Les ROSSIER BUGNION, Mr le curial THIAUX, Jean TORRENT, La veuve de Barthélemy TORRENTE, Pierre TORRENTE.

Source : ACMonth E 38 et 45

## CHOËX

Claude BERRUT, Louis BERRUT, La veuve de Pierre BERRUT, Joseph BOLLUT, Pierre BOLLUT, Barthélemy CHAPEX, Claude CHAPEX, Joseph fils de Sylvestre CHAPEX, Louis CHAPEX, Sariau (?) fils de Louis CHAPEX, Sylvestre CHAPEX, Claudine COTTIE, Joseph COTTIE, Joseph DEVANTHEY, Louis DOMENJO, André DONNET, Claude DONNET des Planet, Jean DONNET, Joseph DONNET, Sylvestre DONNET officier, François DUCROIX, Jean DUCROIX, Jean DUREPTE, Sylvestre DURETTE, Jean Joseph ESCUYER, Jean GARIN, Joseph GARIN, Jeanne GENIE, Claude GRANGIER, Pierre GRANGIER, Joseph JACQUIER, Pierre JACQUIER, La veuve de Sylvestre JACQUIER, Jean MARCLAY, Pierre MARCLAY, Sylvestre MARCLAY, Georginnaz MELLAY, Christian PERNAY, Michia ROSSIER.

Source : ACMonth E 38 et 45

7 25  
juin 1726  
1726

Jean Franc — + —  
 Antoine peuvrinay — + —  
 m<sup>re</sup> françois Burdeux — + —  
 m<sup>re</sup> françois formay — + —  
 Les Jans Religieuses — + —  
 Jaque majard — + —  
 Berthelomey parue — + —  
 François Bourgeaux — + —  
 Mauris fay — + —  
 m<sup>re</sup> Jean mochez — + —  
 Claude vuillond — + —  
 pierre mauris vuillond — + —  
 Claude filz d'ansime mochez — + —  
 Abée Fay — + —  
 Claude Fay — + —  
 Jean et ansime Fay — + —  
 pierre Grangier — + —  
 Ansime compoy — + —  
 Claude filz de Jean Cyprien vuillond — + —  
 Joseph Barlattey — + —  
 mauris Riander Blanc — + —  
 Baptiste cheuron — + —  
 Les hois de feuf ansime vuillond — + —  
 Mauris vuillond le pere — + —  
 Claude Fay — + —

Extrait du « cottet » de manœuvre sur les villages des Deux Collombey (ACMonth E 45).

## LES NEYRES

(Hameau de la commune de Collombey-Muraz, mais situé au-dessus de Monthey)

Claude BOVERI, Joseph BOVERI, Jenette BOVERI veuve de Christian DONNET, Claude FORNAZO, Pierre GIRARD, Jean GRANGIER, Pierre Maurice GRANGIER, Jean JACQUIER, Claude MOREJOUR, Michel PLANCHE, Pierre PLANCHE, François QUINTIN, La veuve d'Amé RIONDET, La veuve d'Antoine RIONDET, Jean RIONDET

Source : ACMonth E 38 et 45

## COLLOMBEY-MURAZ

Guillaume BAICHE, Joseph BAICHE, Joseph BARLATTEY, Claude BLANC fils de Pierre, Pierre BORJAUX, François BOURGEAUX, Louis BOVARD, Maître François BURDEVET, Jean BURDEVET, Les enfants de Jean BURDEVET, Angelin CARROZ, Antoine CARROZ, Baptiste CHAPUIS, Pierre Guillaume CHERVAT, Antoine CHEVALLEY, Baptiste CHEVRONS, Pierre CHIEDO, Barthélemy CLER, Claude CLER, François CLER, Pierre CLER, Jean CLER VACHOUD, Antoine COMPTOZ, Michel CREPY, Gaspard DEVANTHEY, Antoine DONNET, Bernard DONNET, Jean DONNET, Les enfants de Joseph DONNET, Manfred? DONNET, Claude DONNET GARSON, Claude DONNET GARSON, le fils, Antoine FAY, Claude FAY, Claude FAY, Isabée FAY, Jean FAY, Maurice FAY, Jean FRANC, Joseph FRANC, Jean GALLIEN/GALLEY? Pierre GRANGIER, Pierre JACQUIER, Maurice JAQUEMOD, Guillaume JEANDET, Jean JEANDET, Jean Gaspard JEANDET, Jean Joseph MARIETAN, Pierre Maurice MARIETAN, Jaques MASARD, Jean Claude MOCHAZ, Claude fils d'Antoine MOCHEZ, Maître Jean MOCHEZ, Antoine PARVE, Barthélemy PARVE, Claude PARVE, Claude PARVE officier, Jean PARVE, Joseph PARVE, Joseph fils d'Antoine PARVE, Joseph fils de Claude PARVE, Pierre PARVE, Joseph PASSEY/PATTEY? Henri PEIMEX? Antoine PERRINNAZ, Jean PERRINNAZ, Claude PONT, Claude QUINTIN, Bernard RABOUD, Jean RABOUD, Pierre RABOUD, Les Dames RELIGIEUSES, Claude RIONDET BLANC, François RIONDET BLANC, Maurice RIONDET BLANC, Jean ROUILLIER, Maître François TORMAZ, Jean TORMAZ, Claude TURIN, Gaspard TURIN, les hoirs de feu Antoine VUILLIOUD, Claude VUILLIOUD, Claude VUILLIOUD, Claude fils de Jean Gaspard VUILLIOUD, Jean Gaspard VUILLIOUD, les hoirs de Jean Joseph VUILLIOUD, Maurice VUILLIOUD le père, Pierre Maurice VUILLIOUD

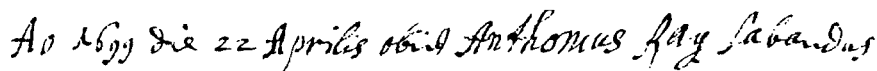
Source : ACMonth E 39 et E 45

## La famille Rey, de la vallée d'Abondance à Sion

Rose-Marie Michel

Comment naît une passion ? À la suite d'une conférence, je me suis intéressée à l'histoire de ma famille puis à celle de mes proches. C'est ainsi que j'ai commencé mes recherches concernant la famille Rey. De fil en aiguille, je fus plongée dans un univers tout à fait nouveau et amenée à consulter nombre de publications d'histoire et de généalogie ainsi qu'à fréquenter assidûment les Archives cantonales de Sion.

Antoine Rey, né à Dessous-le-Pas, paroisse de Notre Dame d'Abondance, quitte sa vallée pour Grimisuat où on le retrouve marié à Barbara Cotter. Il décède le 22 avril 1699.



*Av 1699 die 22 Aprilis obiit Antonius Rey Sabaudus*

Registres paroissiaux de Grimisuat.

Ses trois fils, Antoine, François et Jean s'adressent au duc de Savoie pour attester de leur condition libre et franche. Ce statut leur est accordé par le Noble Jean Borre, conseiller de Savoie (voir l'attestation page ci-après).

À Grimisuat, on trouve des actes notariés concernant des ventes et des échanges de biens entre la commune de Grimisuat et Barbara Cotter et les fils d'Antoine Rey, biens qui se situent soit à Zinal ou Grimisuat (actes des 7 novembre 1690, 18 février, 26 avril et 18 juin 1704 et 16 septembre 1709).

Jean est marchand. Il est reçu patriote le 11 mai 1708 et bourgeois de Sion le 9 mars 1716, selon le nouvel armorial valaisan de 1974. On le retrouve dans la maison Charlet lors des Visites des Maisons (6 personnes), recensement de l'époque. Nous savons qu'il s'est marié trois fois : à Adrienne Fromentin qui décède le 8 avril 1726 ; à Anne Catherine Bonvin, fille de Charles-Antoine, marchand et à Claudine Coppie qui meurt le 13 octobre 1771, originaire elle aussi de la vallée d'Abondance.

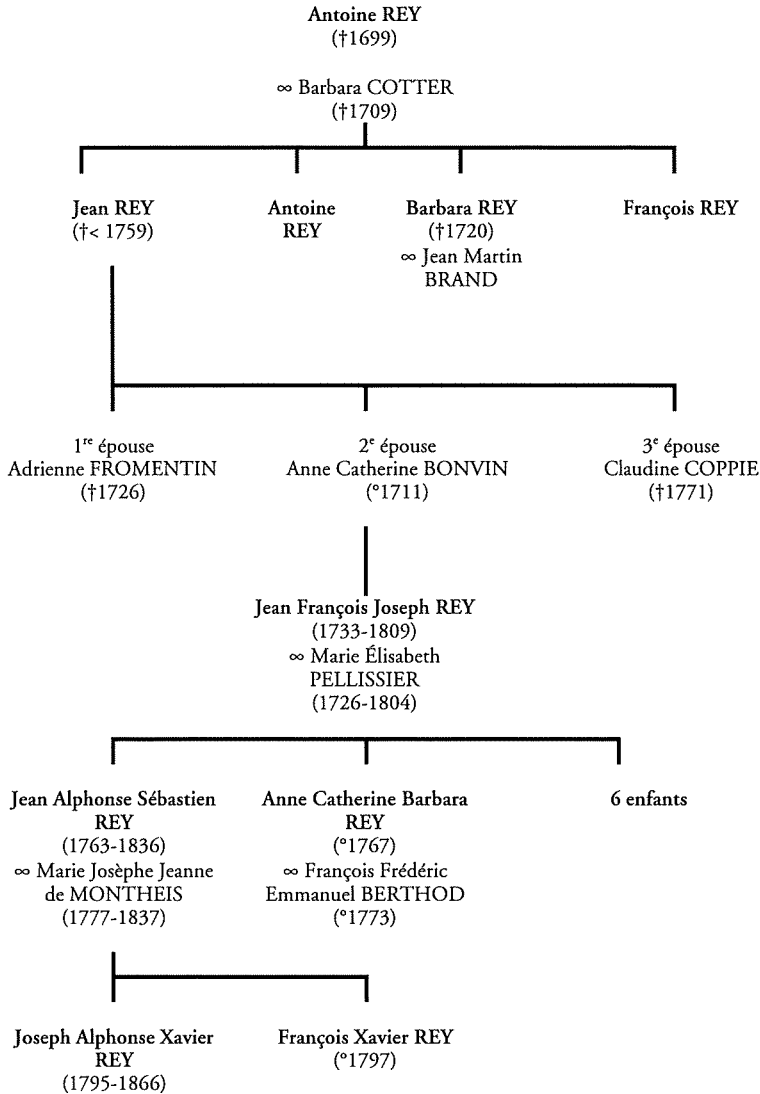
Nous soussigné Noble Jean Antoine Borre conseiller et clavaire  
 en la souveraine chambre des comptes de Savoye, certifions et attestons à tous qu'il appartiendra qu'en suite  
 du décret de la dite chambre de ce jour d'huy signé par le Seigneur Président de la Jaunière marquis d'Yenne  
 contresigné Fattorel mis sur requête présentée par François Jean et Antoine frères enfants de feu Antoine Rey  
 de Gremmisuaz Pays de Valley, le dit Antoine Père natif de dessous le Pas Paroisse de Notre Dame d'Abondance  
 aux fins de leur estre fait attestation de leur condition libre franche sans estre astraîns à aucune taillabilité  
 ny main morte, a cet effet après la perquisition par nous faite Nous n'avons trouvé aucun taillable du  
 Souverain riesre la vallée d'Abondance en Chablais et par conséquent lesdits supplians sont de condition  
 libre et franche et exempts de la servitude de taillabilité envers le souverain. Et pour être telle la  
 vérité nous avons fait la présente attestation icelle expédié en faveur des dits François Jean et Antoine frères enfants de feu Antoine Rey pour leur servir ainsi que de raison, sans préindice des droits  
 de tout tier en conforminté de notre dite commission à Chambéry ce quatorzième may mil  
 sept cent six  
 (signé) J. A. Borre.

Fond de famille Georges Bioley.

Nous soussigné Noble Jean Antoine Borre conseiller et clavaire  
 En la souveraine chambre des comptes de Savoye, certifions et attestons à  
 tous qu'il appartiendra qu'en suite du décret de la dite chambre de ce jour  
 d'huy signé par le Seigneur Président de la Jaunière marquis d'Yenne contre-  
 signé Fattorel mis sur requête présentée par François Jean et Antoine frères  
 enfants de feu Antoine Rey de Gremmisuaz Pays de Valley, le dit Antoine Père  
 natif de dessous le Pas Paroisse de Notre Dame d'Abondance aux fins de leur  
 estre fait attestation de leur condition libre franche sans estre astraîns à  
 aucune taillabilité ny main morte, a cet effet après la perquisition par nous  
 faite Nous n'avons trouvé aucun taillable du Souverain riesre la vallée  
 d'Abondance en Chablais et par conséquent lesdits supplians sont de condi-  
 tion libre et franche et exempts de la servitude de taillabilité envers le sou-  
 verain. Et pour être telle la vérité nous avons fait la présente attestation et  
 icelle expédié en faveur des dits François Jean et Antoine frères enfants de  
 feu Antoine Rey pour leur servir ainsi que de raison, sans préindice des droits  
 de tout tier en conforminté de notre dite commission à Chambéry de qua-  
 torzième may mil sept cent six

(signé) J A Borre.

Généalogie descendante d'Antoine Rey (?-1699)



Sources : Rose-Marie Michel

### Alphonse Rey (1763-1836)

*Joseph-Alphonse, fils de Jean-Joseph et d'Élisabeth Pellissier.*

*Baptisé à Sion, le 22 novembre 1763 (Rp), décédé à Sion, le 26 juillet 1836 (Rp).*

*Marié à Sion, le 3 novembre 1794, Marie-Josèphe de Montheys, fille de Joseph-Alexis et de Marie-Josèphe Preux (Rp), décédée à Sion le 2 mars 1837 (Rp).*

M. Rey, Alphonse, natif de Sion, ancien syndic et conseiller de la ville de Sion. 2<sup>e</sup> adjoint au maire de Sion.

Riche, avare, avide, de mœurs et de famille obscures, mauvais commissaire de police et des prisons, sans considération politique.

4000 francs de revenus.

Source : *État des chefs de famille et autres personnages considérables*, Sion : Vallesia, 1986.

De son mariage avec Anne-Catherine Bonvin il aura 9 enfants dont 4 sont encore vivants lors de son décès au début 1759 (selon document du partage des biens). Le fils aîné, Jean François Joseph, est notaire et sautier de 1757 à 1766. Il épousera Marie-Élisabeth, fille de Christian Joseph Pellissier, châtelain de Sembrancher. Le deuxième fils, Jean Sébastien (1737-1775), fut nommé chanoine de Sion.

De son troisième mariage, il a un fils Jean Baptiste François qui meurt à Alcantara (Espagne), à l'âge de 20 ans, comme cadet du régiment de Roten, au service de l'abbé de Saint-Gall.

La génération suivante verra encore un notaire, Jean Alphonse Sébastien<sup>1</sup> (1763-1836), arriver à la fonction de vice-châtelain de Sion de 1815 à 1819. Il sera tuteur des filles de Jean Alexis Alphonse de Montheys et de Marie-Joseph de Preux et il épousera l'une d'elles, Marie Josèphe Jeanne, en 1794. On le retrouve fiché dans l'état des chefs de famille de 1811-1812 par M. Derville-Maléchar, préfet du Département du Simplon.

On retrouve dans la descendance Gaspard Paul Rey<sup>2</sup>, fils de Xavier et de Marie-Antoinette

1. Janine Fayard Duchêne, « Les origines de la population de Sion à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », Sion : Vallesia, 1994.

2. *Journal intime (1882-1896), de Marie de Riedmatten*. Texte établi, annoté et présenté par André Donnet, Sion : Bibliotheca Vallesiana, 1975.

Allet, né à Sion en 1870 et décédé à Évian en 1922, lieutenant de complément, engagé par contrat dans l'armée française en 1890 (campagnes d'Algérie, du Tonkin, de Tunisie et d'Indochine). Naturalisé français en 1897, il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1917 et obtient plusieurs décorations. Avec lui, cette famille Rey retrouve ses origines haut-savoyardes et le nom perdure encore dans le Chablais français. ❀

### **Armorial valaisan**

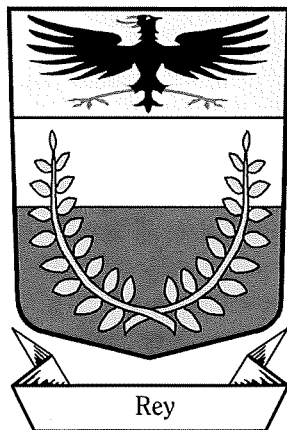
Famille originaire d'Abondance en Chablais (Haute-Savoie), où Mermet et Claude Regis représentent la commune pour reconnaître l'autorité valaisanne en 1536.

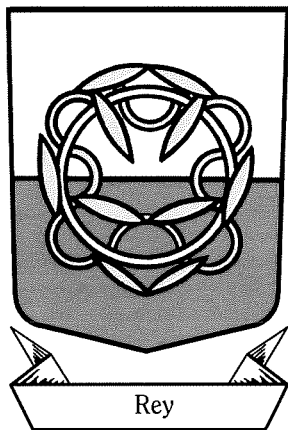
Jacques, d'Abondance, ordonné prêtre en 1623. Antoine s'établit à Sion, où son fils Jean fut reçu patriote en 1708 et bourgeois de Sion en 1716. On cite notamment: Sébastien Jean-Alphonse (1737-1775), chanoine de Sion 1772; Pierre Joseph-Marie (1755-1796), curé d'Obergesteln 1781, Bramois 1782, Riddes 1786, vicaire à Troistorrents 1787, curé de Collonges 1789-1791, protonotaire apostolique, mort à Sion; Alphonse (1763-1836), recteur de Sainte-Barbe à Sion 1788; Joseph-Alphonse, notaire 1791, conseiller 1794, vice-châtelain de Sion 1815-1819 († 1836).

*I. De gueules au comble d'argent, à une couronne civique de sinople, brochant sur le comble; le tout sous un chef d'Empire: d'or à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules.*

Portrait du notaire Joseph-Alphonse, 1794. Ces armes proviennent probablement d'une officine milanaise. Selon d'Angreville et de Riedmatten, ces armes furent aussi portées par des Rey de Lens et de Sierre, avec la couronne d'or. Cf. *Armorial valaisan*, 1946, p. 208, pl. 23.

La famille Rey de Bellevaux en Chablais, sans doute parente des Rey d'Abondance, localité voisine, porte une variante des mêmes armes: coupé: au I d'azur, au II parti de gueules et d'argent, à la couronne civique d'or ou couronne de laurier d'or fruité de

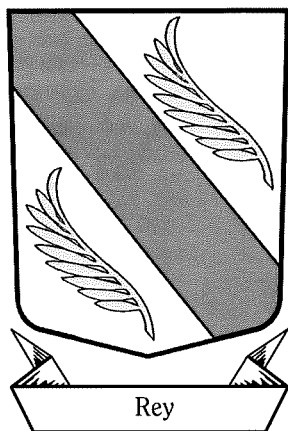




gueules, brochant sur le I et le II le tout sous un chef d'Empire : sceau de 1785, aux initiales J. R., pour Joseph Rey, de Bellevaux (archives de la famille Anthoinoz) : J. Baud : *Armorial du Chablais*, puis de l'Académie chablaisienne, p. 221.

II. D'argent à la bande de gueules, accompagnée de 2 branches de laurier de sinople, posées en bande. Collection Salzgeber, avec la date 1740. *Armorial valaisan*, 1946, p. 208, figure.

Variante : la bande accompagnée de 2 feuilles de chêne, posées en bande : sceau de 1740 (AGV, Brigue, N° 105).



III. Coupé d'argent et de gueules à un anneau d'or brochant autour duquel s'enroule un tortis de feuillage de sinople.

*D'Angreville*, 1868, pour la famille, de Sion. *Armorial valaisan*, 1946, p. 208 et pl. 26.

## Généalogie, rappel de quelques définitions et abréviations courantes

**C**omme chaque activité, la généalogie a son vocabulaire et ses codes. Il est avantageux de les connaître pour se sentir à l'aise en déchiffrant les documents ou pour échanger des informations. Certains termes coulent de source, d'autres sont liés à des aspects historiques plus obscurs...

*Ab intestat* : personne décédée sans laisser de testament.

*Agnatique* : en droit romain, principe qui fonde la parenté sur les mâles et unit ceux qui descendent – par les mâles – d'une souche masculine commune.

*Aïeule* : grand-père/grand-mère.

*Aîné* : celui qui est né avant un autre enfant dans l'ordre des naissances.

*Arbre généalogique* : représentation graphique d'une généalogie.

*Ascendant* : toute personne reliée par un lien familial direct au *de cujus* (voir ci-après) et née avant lui.

*Auteur* : ancêtre à partir duquel on débute une étude généalogique.

*Bâtard* : enfant adultérin, souvent légitime dans les familles nobles.

*Bisaïeule* : arrière-grand-parent.

*Branche* : division d'un arbre généalogique remontant vers les ancêtres les plus lointains (généalogie ascendante) ou partant de l'ancêtre auteur pour aller vers les contemporains. On peut diviser une branche en rameaux et les rameaux en ramilles, comme dans la nature.

*Cadette* : qui vient après une autre frère/sœur dans l'ordre des naissances d'une fratrie.

*Cognatique* : généalogie descendante d'un auteur dont les descendants ne portent pas le même nom.

*Collatéraux* : parents qui ne sont pas reliés en ligne directe (verticale), frères et sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines.

*Conjointe* : terme employé pour désigner l'époux ou l'épouse.

*Consanguins* : enfants nés du même père mais de mères différentes.

**Cousin·e germain·e :** cousin·e issu·e d'un frère ou d'une sœur du père ou de la mère.

**Cousin·e issu·e de germain·e :** cousin·e issu·e d'une cousine germain·e.

**De cujus :** locution latine désignant l'auteur. Dans une succession, il s'agit de la personne décédée. En généalogie, le terme désigne la personne à partir de laquelle débute un arbre généalogique.

**Degré :** les liens de parenté entre deux personnes sont comptés en degrés. En droit successoral, chaque génération forme un degré. Pour les collatéraux, le calcul se fait en remontant à l'ancêtre commun. Deux frères sont parents au deuxième degré. Un oncle et son neveu sont parents au troisième degré.

**Descendant·e :** toute personne reliée par un lien familial direct au *de cujus* (voir ci-dessus) et née après lui.

**Dispense de consanguinité :** accord donné par un évêque ou par le pape pour un mariage entre cousins.

**Enfant adultérin :** enfant conçu alors que l'un des parents est marié à un tiers.

**Enfant naturel :** enfant conçu hors des liens du mariage.

**Enfants utérins :** enfants ayant la même mère mais pas le même père.

**Fratrie :** ensemble des frères et sœurs au sein d'une même famille.

**Frère germain :** frère issu du même père et de la même mère.

**Frère utérin :** frère né de la même mère.

**Génération :** degré de filiation en ligne directe. Entre un grand-père et sa petite-fille, il y a deux générations.

**Héraldique :** science de l'étude des armes, armoiries, blasons.

**Implexe :** mariage consanguin, limitant le nombre d'ancêtres théoriques. Il faut en tenir compte lors de la réalisation des arbres généalogiques.

**Ligne collatérale :** frères et sœurs et leurs ascendants ou descendants.

**Ligne directe :** lignée verticale entre différentes générations (fils/fille, père, grand-père, arrière-grand-père...).

**Mariage consanguin :** mariage entre cousins d'un degré plus ou moins éloigné.

**Onomastique :** étude des noms propres de personnes ou de lieux.

**Paléographie :** science des anciennes écritures.

**Patronyme :** nom de famille transmis par la filiation paternelle.

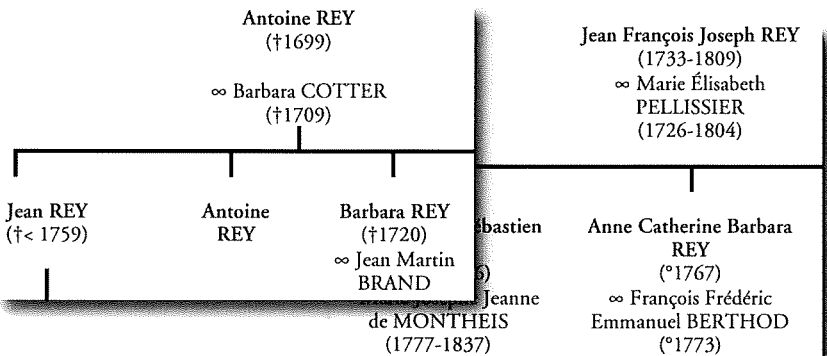
**Puînée :** frère/sœur venant après une autre, dans l'ordre des naissances.

**Quartier :** ensemble des ancêtres composant une même génération.

**Relevé :** dépouillement de registres d'actes d'état civil.

### Abréviations et sigles fréquents

|               |                                 |          |                                           |
|---------------|---------------------------------|----------|-------------------------------------------|
| ° ou *        | naissance                       | ( + )    | inhumé au cimetière de...                 |
| ö             | né et baptisé                   | obs.     | obsèques                                  |
| (°)           | naissance illégitime            | inc.     | incinéré                                  |
| b             | baptisé                         | dcp      | de cette paroisse                         |
| P             | père                            | t ou ttt | testament                                 |
| M             | mère                            | desc.    | descendance                               |
| p             | parrain                         | s.a.     | sans alliance                             |
| m             | marraine                        | s.a.a.   | sans alliance actuelle                    |
| cath.         | religion catholique             | s.a.p.r. | sans alliance, mais avec                  |
| prot.         | religion protestante            |          | postérité reconnue                        |
| orth.         | religion orthodoxe              | !1895    | cité en 1895                              |
| isr.          | religion israélite              | av. ou < | avant                                     |
| mus.          | religion musulmane              | /1895    | avant 1895                                |
| °+            | mort-né                         | ap. ou > | après                                     |
| fs            | fils                            | 1895/    | après 1895                                |
| fa            | fille                           | c.       | cité le                                   |
| (x)           | fiançailles                     | ?        | douteux                                   |
| Cm            | contrat de mariage              | N.       | inconnu                                   |
| not.          | notaire                         | ca       | circa, environ, vers                      |
| x ou ∞        | mariage                         | Vf       | veuf                                      |
| x 2° / x 3° / | remariage                       | Vve      | veuve                                     |
| -x-           | union illégitime                | AEV      | Archives de l'État du Valais              |
| ) x (         | mariage dissout<br>par l'église | AASM     | Archives de l'Abbaye<br>de Saint-Maurice  |
| ) (           | divorcé                         | ACS      | Archives du chapitre<br>cathédral de Sion |
| + ou †        | décédé ou mort                  |          |                                           |



# Un puissant outil pour échanger nos recherches

Guy-Bernard Meyer

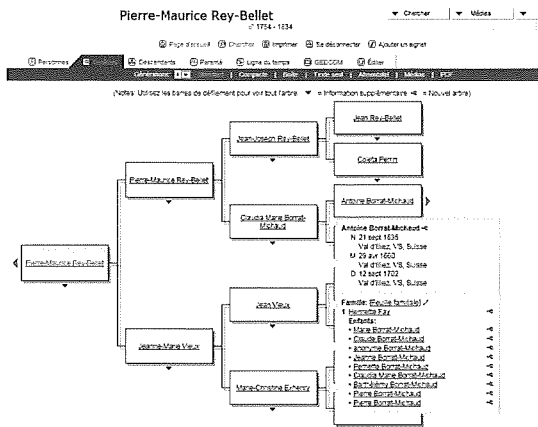
**D**epuis plusieurs années, le comité avait le projet de mettre en place une plateforme où tous les membres pourraient publier leurs données généalogiques, et les mettre en commun avec les autres membres. C'est désormais chose faite, grâce à un puissant outil que nous avons installé sur notre site web. Ce logiciel, nommé TNG, permet de gérer et d'afficher sur le site [[www.aveg.ch](http://www.aveg.ch)] les données généalogiques que vous nous transmettez au format Gedcom. Pas nécessaire d'être expert en informatique pour participer, tout est simple !

## **Pour publier vos données**

- Dans votre logiciel de généalogie préféré (Généatique, Heredis, ou n'importe quel autre logiciel que vous utilisez), vous devez faire un export « Gedcom ». Cela permet de créer un fichier avec vos données, que nous pourrions publier sur le site web de l'association.
- Vous nous transmettez le fichier ainsi créé (les fichiers Gedcom se terminent toujours par « .ged »). Si le fichier a une taille raisonnable, vous l'envoyez par messagerie électronique. Si c'est un « gros » fichier, vous pouvez par exemple graver un CD et nous l'envoyer.
- Vous restez propriétaire de vos données. Vous les mettez à jour aussi souvent que vous voulez, simplement en nous transmettant une nouvelle version du fichier Gedcom de vos généalogies. Si vous voulez retirer vos données, vous nous envoyez un message et nous effaçons les données publiées.
- Seuls les autres membres de l'Aveg peuvent consulter vos données ! L'accès est strictement réservé aux membres de l'association.

## **Pour accéder aux données publiées**

- Les généalogies sont accessibles à l'adresse [[www.aveg.ch/tng](http://www.aveg.ch/tng)].
- Comme l'accès aux données est protégé, vous devez demander un compte utilisateur lors du premier accès, en choisissant le lien « Demander un compte utilisateur », et en remplissant le formulaire.



Recherche à l'aide du logiciel TNG.

Remplissez bien tous les champs du formulaire, afin que l'on puisse bien vérifier que les demandes viennent bien de membres de l'association (le champ «Arbre» peut être laissé vide).

- Aussitôt que votre demande aura été traitée, vous recevrez un message confirmant que vous pouvez accéder aux données. En utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe que vous avez choisis, vous pouvez vous identifier en choisissant le lien «Se connecter».
- Chaque fichier Gedcom reçu de nos membres correspond à un «Arbre» dans les données consultées. Il est donc possible de faire des recherches dans toutes les données (tous les arbres), ou de se limiter à un «Arbre».

## Questions/réponses

- *Pourquoi publier mes données généalogiques?*  
L'entraide généalogique est un des fondements de notre association. En mettant à disposition vos données, vous aidez les autres membres dans leurs recherches, comme les autres membres vont vous aider dans vos propres recherches en publiant leurs données.
- *Pourquoi publier mes données sur le site de l'association plutôt que sur une autre plateforme (Geneanet, par exemple)?*  
En publiant les données des membres sur le site de l'association, on crée une base de données consacrée exclusivement à la généalogie en Valais. La recherche d'informations sur la généalogie valaisanne est donc beaucoup plus efficace et ciblée. De plus, cette base de données n'est accessible qu'aux seuls membres de l'Aveg, il ne s'agit donc pas d'une plateforme commerciale poursuivant des buts lucratifs.

– *Comment transmettre mes données pour la publication ?*

Par l'intermédiaire d'un fichier Gedcom, qui peut être créé à partir de tous les logiciels de généalogie dignes de ce nom.

Exemple avec Heredis : Fichier → exporter → Gedcom, puis choisir « Jeu de caractères » = Ansi

Exemple avec Généatique : Fichier → Exports → Fichier Gedcom, puis choisir « Toute la généalogie » dans l'onglet « Présélection », et « Choix du type de caractères = Ansi » (Windows) dans l'onglet « Options ».

– *Comment les autres membres peuvent-ils m'aider si je publie mes données ?*

TNG est un outil collaboratif, tout est prévu pour que les membres puissent interagir les uns avec les autres. Ainsi, pour chaque personne consultée, un onglet « Suggestion » permet d'envoyer un petit message au propriétaire de l'arbre, en lui proposant un complément, une correction ou un commentaire sur ses données.

– *Puis-je limiter les informations publiées ?*

Bien sûr, lors de l'export Gedcom, il y a de nombreuses options permettant de limiter les données exportées. Nous vous recommandons toutefois d'exporter les sources des données, cela permettra aux membres qui visualiseront les données de savoir si la source de la donnée est un document original, ou si la source provient du travail d'un autre généalogiste.

– *Qu'en est-il du respect de la vie privée des données publiées ?*

Tel que nous l'avons mis en œuvre, TNG n'affiche aucune donnée pour les personnes vivantes. En outre, ces données publiées ne sont pas publiques, puisque l'accès en est limité aux seuls membres de l'Aveg. Cela dit, de nombreux logiciels de généalogie permettent de filtrer les données lors de l'export Gedcom, il vous est donc aussi possible de nous transmettre un fichier où les personnes contemporaines ont été supprimées.

– *Mes données sont-elles bien protégées ou risquent-elles d'être piratées ?*

Votre fichier Gedcom est traité par l'administrateur du site web de l'Aveg, qui garantit qu'il ne sera utilisé que pour la publication de vos données avec TNG. Les données publiées ne peuvent être que consultées (affichées), elles ne peuvent en aucun cas être téléchargées.

– *Est-il possible d'avoir une interface dans une autre langue ?*

Oui. L'interface est disponible en allemand et nous prévoyons d'ajouter bientôt l'anglais et l'espagnol. ✱

# **Eine ausgezeichnete Software zum Austausch unserer Nachforschungsdaten**

[Guy-Bernard Meyer] Leander Escher, Übersetzung

**S**eit einigen Jahren arbeiteten wir an der Gestaltung einer Plattform für unsere Mitglieder damit Sie die Möglichkeit haben ihre genealogischen Daten zu veröffentlichen oder mit andern Mitgliedern zu vergleichen. Nun endlich ist es so weit! Wir haben auf unserer Web-Site das entsprechend leistungsfähige Tool installiert. Diese Software, genannt TNG, gestattet Ihnen genealogischen Daten, welche Sie uns als Gedcom übermitteln auf der Web-Site [[www.aveg.ch](http://www.aveg.ch)] zu verwalten und anzuzeigen. Sie müssen kein Informatik Experte sein – die Anwendung ist sehr einfach!

## **Veröffentlichung von Daten**

- In Ihrer bevorzugten Software (irgendeiner welche Sie benutzen), müssen Sie ein Export Gedcom erstellen. Dieses gestatten Ihnen eine Datei mit ihren Daten zu erstellen welche Sie auf unserer Web-Site veröffentlichen können.
- Anschliessend übermitteln Sie uns diese Datei (die Dateien Gedcom enden immer mit «.ged»). Wenn die Datei nicht allzu gross ist können Sie diese mittels E-Mail übermitteln. Sollte die Datei zu gross sein, können Sie eine CD brennen und uns diese übermitteln.
- Sie bleiben Eigentümer Ihrer Daten. Diese können Sie wann immer es Ihnen beliebt ergänzen oder ändern. Was wir von Ihnen möchten ist, dass Sie diese ergänzten oder geänderten Dateien uns wieder als Gedcom Datei übermitteln. Wenn Sie die Dateien zurückziehen möchten senden Sie uns einfach ein Mail mit den entsprechenden Angaben und Ihre Daten werden gelöscht.
- Nur die anderen Mitglieder der WVFF können Einsicht nehmen in Ihre Daten! Der Zugang zu den Dateien ist alleine den Mitgliedern der WVFF ermöglicht.

## **Wie komme ich zu den veröffentlichen Daten**

- Die Ahnenforschung sind zugänglich über [[www.aveg.ch/tng](http://www.aveg.ch/tng)].
- Da der Zugang zu den Daten geschützt ist müssen Sie beim Ersten Mal

ein Verwender – Konto anfordern. Um ein Verwender-Konto zu eröffnen müssen Sie im Fenster «Benutzerkonto beantragen» das entsprechende Formular ausfüllen. Wir bitten Sie das Formular gewissenhaft auszufüllen so dass wir sicher sind, dass die Anfrage von einem unserer Mitglieder stammt. Das Feld «Stammbaum» kann leer gelassen werden.

- Sobald Ihre Anfrage bearbeitet wurde bekommen Sie eine Mitteilung welche Ihnen bestätigt, dass Sie jetzt Zugang zu den Daten haben. Beim angeben Ihres Benutzernamens und Ihres Passwortes haben Sie beim Anklicken des Feldes «Anmelden» den Zugang.
- Jede, von unseren Mitgliedern erhaltene Datei entspricht einem «Stammbaum» in der ausgewählten Datei. Es ist also möglich eine Nachforschung nur in einem Stammbaum oder in allen Stammbäumen vorzunehmen.

### Frage/Antworten

- *Warum sollte ich meine genealogischen Daten veröffentlichen?*  
Die gegenseitige Unterstützung ist ein fundamentales Element unsere Vereinigung. In dem dass Sie ihre Daten den anderen Mitgliedern zur Verfügung stellen unterstützen Sie diese in derer Nachforschung sowie deren Daten Ihnen behilflich sein können.
- *Warum meine genealogischen Daten auf der web-site der WVFF veröffentlichen und nicht auf einer anderen (zum Beispiel Geneanet)?*  
Wenn wir die Daten unserer Mitglieder auf der Home-Page unserer Vereinigung veröffentlichen, schaffen wir eine grosse Menge von Daten für die Ahnenforschung im Wallis. Dementsprechend ist die Suche nach Informationen betreffend der Ahnenforschung gezielter und wirkungsvoller. Im Weiteren ist diese Datenbank nur den Mitgliedern unserer Vereinigung zugänglich und somit ist kein lukrativer Gedanke dahinter.
- *Wie muss ich vorgehen um meine Daten zu veröffentlichen?*  
Mittels einer Gedcom Datei. Diese kann mit einer beliebigen Software für Ahnenforschung erstellt werden.  
Zeichensatz der Gedcomdatei: «Windows ANSI».
- *Wie können mir andere Mitglieder helfen wenn ich meine Daten veröffentlicht habe?*  
TNG ist ein Tool für eine interaktive Zusammenarbeit und somit können die Mitglieder sich gegenseitig helfen. Für jede angegangene Person können Sie mittels des Fensters «Anmerkung» eine Mitteilung der betreffenden Person bezüglich deren Stammbaum übermitteln.



# www.aveg.ch

## Une seule adresse pour un site en deux langues!

## Eine einzige Adresse für eine Website in zwei Sprachen!

Walliser Vereinigung Für Familienforschung  
Vereinigung • Familienforschung • Hilfsmittel • Forum

Französisch

### Familienforschung

**Sie sind am 8. Februar geboren**

- 1804 in Aulen:
- GAY Joseph-Antoine
- 1768 in Conthey:
- QUEINQUE Elie-Camille
- 1750 in Trétorrens:
- FORVAGE Jean-Joseph
- 1773 in Monthey:
- BARLALEY Marie-Cécile
- 1811 in Monthey:
- DELERRE Virginie

### La Forum

**Famille POUGET (1)**  
POUGET Sophie - le 07-02-2011 à 12:00  
Origine du nom Desmazis (1)  
J.-D. Desmazis - le 07-02-2011 à 00:04

**MOUX (2)**  
MOUX - le 05-02-2011 à 13:57

### Suchen

Familienrecherche Suchen In Wallis  
Um die Ursprung kennen Ihren  
walliser Familienrecherche

Suchen

### News

31. Oktober 2010 Herr Leonard Ribordy, abstammend in direkter Linie von Jacques Etienne von Angreville, Übergab unserer Vereinigung das Familienwappen der Angreville 1668 zur Verwahrung. Durch diese grosszügige Geste kam unsere Vereinigung in den Besitz eines sehr wertvollen Familienwappens.

22. September 2010 Die dritte Versammlung unserer Vereinigung fand am 18. September 2010 in Salvan statt

16. Juni 2010 Die zweite Versammlung unserer Vereinigung fand am 12. Juni 2010 in Naters statt

23. Mai 2010 Das Vereinsblatt Nr. 19/2009 ist erschienen. Lesen Sie bereits jetzt das Editorial

21. April 2010 Die erste Versammlung unserer Vereinigung fand am 17. April 2010 in Vayssoz statt

15. Januar 2010 Alte Gravuren von kanton Valais in **Vallimages**, Die Datenbank mit historischen Bildern des Alpenraums.  
Diese Datenbank bietet Zugang zu Bildern von Reiseberichten aus dem Alpenraum zwischen 1544 und 1860.

11. September 2009 Die dritte Versammlung unserer Vereinigung fand am 5. September 2009 in Simlenod statt

### Agenda

3. März 2011  
Assemblée générale ordinaire de l'Institut fibrographique d'héraldique et de généalogie (IFHG)

Die agenda der WVF

Association valaisanne d'études généalogiques  
Association • Généalogie • Ressources • Forum

Deutsch  
Espace réservé

### Bulletin

**NEW MOI, JAQUET VIGNYOD, MEUNIER À TRÖSTORRENTS, POUR LES MIENS ET MA DESCENDANCE**  
Il s'appelle Jaquet Vignyod. Il est né autour de 1340-1350 à Tröstorrens, petit bourg de la châtellenie de Monthey et c'est là qu'il passera l'essentiel de sa vie...

Redécouvrez cet article de Pierre-Alain Beszel, paru dans le bulletin n° 15 en 2005.  
[Lire cet article](#)

### Forum d'échange pour la généalogie en Valais

**Famille POUGET (1)**  
POUGET Sophie - le 07-02-2011 à 12:00  
Origine du nom Desmazis (1)  
J.-D. Desmazis - le 07-02-2011 à 00:04

**MOUX (2)**  
MOUX - le 05-02-2011 à 13:57

### Recherche

Recherche patronymique en Valais  
Pour en connaître l'origine, inscrivez-le dans la fenêtre ci-dessous.

Rechercher

### Nouveautés et Informations

19 novembre 2010 Nouveauté logiciel avec la sortie Généalogie 2011.  
[Lien vers nos pages "Outils"](#)

24 octobre 2010 Grâce à la générosité de M. Léonard Ribordy, membre de notre association et descendant direct de Jacques Etienne d'Angreville, l'aveg est devenue dépositaire d'un précieux exemplaire de l'annuaire d'Angreville de 1668

22 septembre 2010 Consultez le compte rendu de la troisième sortie de l'AVEG qui a eu lieu le 18 septembre à Salvan

16 juin 2010 Consultez le compte rendu de la deuxième sortie de l'AVEG qui a eu lieu le 12 juin à Naters

23 mai 2010 Le Bulletin N° 19/2009 est paru. Consultez-en l'éditorial

21 avril 2010 Consultez le compte rendu de la première sortie de l'AVEG qui a eu lieu le 17 avril à Vayssoz

15 janvier 2010 Des gravures anciennes du Valais sont disponibles sur **Vallimages**, la base de données des images historiques des Alpes.  
Cette base de données donne accès à plus de 1000 images des Alpes tirées de récits de voyages publiés entre 1544 et 1860

### Agenda

3 mars 2011  
Assemblée générale ordinaire de l'Institut fibrographique d'héraldique et de généalogie (IFHG)

L'agenda de l'AVEG

### BMS

Les sont nés un 8 février

- en 1445 à St-Maurice:
- GAY-DECOMBES Victorine
- en 1686 à Port-Valais:
- CHAILLAX Anne
- en 1688 à Vessoz/Arvillaz:
- CAILLI Marie
- en 1800 à Monthey:
- STERREIN Joseph
- en 1755 à Chablais:
- ZUFFEREY Jacques

[Lien extraits de nos répertoires BMS](#)

Site mis à jour le 09.01.2011

**Association valaisanne d'études généalogiques, Aveg 2011****Walliser Vereinigung für Familienforschung, WVFF 2011****Admissions | Aufnahmen**

|                 |      |       |
|-----------------|------|-------|
| Michel Trisconi | 1871 | Choëx |
|-----------------|------|-------|

**Démissions | Austritte**

|                        |       |              |
|------------------------|-------|--------------|
| Elsa Berner            | 1950  | Sion         |
| Bourgeoisie de Chippis | 3965  | Chippis      |
| Fernand Défayes        | 1912  | Leytron      |
| Georges Delaloye       | 1920  | Martigny     |
| Sylvestre Delèze       | 1997  | Haute-Nendaz |
| Gabriel Farquet        | 1942  | Le Levron    |
| Jean-Paul Guex         | 1907  | Saxon        |
| Gérard Meary           | 75009 | Paris        |
| Nicolas Solioz         | 3979  | Grône        |
| Marie-Thérèse Tornay   | 1937  | Orsières     |
| Bernard Vuignier       | 1950  | Sion         |
| Leander Werlen         | 3902  | Glis         |

**Décès** (*portés à notre connaissance*)**Todesfälle** (*die uns gemeldet wurden*)

|                 |      |         |
|-----------------|------|---------|
| Jean Rey-Bellet | 1870 | Monthey |
| Eduard Hasen    | 3014 | Berne   |

## L'Aveg en bref

En 1989, un petit groupe d'amis passionnés crée une association pour l'étude de la généalogie en Valais : Aveg pour la partie francophone, WVFF pour la partie germanophone. Aujourd'hui, l'association réunit près de 300 membres, chercheurs et collectivités publiques, tous intéressés de près à la généalogie.

La personne intéressée demande son adhésion au moyen d'un formulaire d'inscription ad hoc que le secrétariat tient à disposition. Cette demande est en principe acceptée par le comité et avalisée par l'assemblée générale annuelle.

### Cotisations

Membre individuel ou couples : 30 fr. ;  
Collectivité : 50 fr. ;  
Membre étranger : 30 euros.  
Banque cantonale du Valais, Sion :  
CCP 19-81-6  
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

### Les membres sont invités

- à participer, dans la mesure du possible, aux trois réunions annuelles ;
- à échanger les résultats de leurs recherches avec les autres généalogistes.

### Prestations offertes aux membres

- une plateforme de rencontres entre gens passionnés, connaisseurs ou débutants ;
- des visites intéressantes, en Valais et chez nos voisins (France, Italie, etc.) ;
- un site internet riche et vivant, avec un forum de questions [[www.aveg.ch](http://www.aveg.ch)] ;
- un *Bulletin* annuel, aux contributions variées.

## Der WVFF in kürze

Im Jahre 1989 gründete ein kleiner Kreis von Freunden der Ahnenforschung die Walliser Vereinigung für Familienforschung : die Abkürzung Aveg für den französisch sprechenden Teil unseres Kantons und WVFF für den deutschsprachigen Teil. Heute zählt die Vereinigung stolze 300 Mitglieder Forscher und allgemein interessierte Personen an der Ahnenforschung.

Die Anfrage zur Mitgliedschaft für interessierte Personen erfolgt über ein « Anmeldeformular », welches in unserem Sekretariat bezogen werden kann. Die Aufnahme erfolgt durch den Vorstand und wird jeweils an der Jahresversammlung von den Mitgliedern bestätigt.

### Beiträge

Einzelmitglieder oder Paare : 30 Fr. ;  
Kollektivmitglieder : 50 Fr.  
Mitglieder aus dem Ausland : 30 Euros.  
Walliser Kantonalbank, Sitten : CCP 19-81-6  
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

**Wir empfehlen den Mitgliedern,** so weit es Ihnen möglich ist, an den drei jährlichen Treffen teilzunehmen. Die Erfahrungen und Resultate ihrer Nachforschungen mit den andern Ahnenforschern auszutauschen.

### Leistungen und Angebote für die Mitglieder:

- ein Podium für interessierte, passionierte Kenner und Anfänger zum Gedanken-austausch ;
- Besuche von interessanten Objekten im Wallis so wie bei unseren Nachbarn in Frankreich, Italien und anderen Ländern ;
- eine Webseite im Internet mit interessanten und aktuellen Informationen so wie der Möglichkeit Fragen zu stellen [[www.aveg.ch](http://www.aveg.ch)] ;
- ein Mitteilungsblatt das einmal im Jahr herausgegeben wird und die verschiedensten Themen behandelt.

Le *Bulletin* annuel de l'Aveg paraît depuis 1991.

Les *Bulletins* N° 0 à N° 7 sont vendus au prix de 7 fr. l'exemplaire.

Dès le N° 8, le *Bulletin* coûte 15 fr. l'exemplaire,

excepté le N° 19 – spécial 20 ans – vendu au prix de 20 fr.

NB: Le *Bulletin* N° 9 est épuisé, mais vous pouvez obtenir des copies d'articles.

Pour retrouver les articles publiés, voir sous :

[www.aveg.ch/fr/Ressources/Ressources.php](http://www.aveg.ch/fr/Ressources/Ressources.php)

Pour les commandes, s'adresser à notre caissière :

Danielle Turin

Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents

Tél. 027 471 75 72

ou [d.margoison@bluewin.ch](mailto:d.margoison@bluewin.ch)



Das jährliche *Bulletin* der WVFF erscheint regelmässig seit 1991.

Die *Bulletins* Nr. 0 bis 7 werden zum Stückpreis von 7 Fr. verkauft,

*Bulletins* ab Nr. 8 kosten 15 Fr.,

ausgenommen die Jubiläumsausgabe, Nr. 19, kostet 20 Fr.

NB: Das *Bulletin* Nr. 9 wird erschöpft, aber Sie können Kopien der Artikel erhalten.

So finden Sie die früher veröffentlichten Artikel:

[www.aveg.ch/de/Ressources/Bulletin.php](http://www.aveg.ch/de/Ressources/Bulletin.php)

Möchten Sie ältere Ausgaben des *Bulletin* erwerben?

Kontaktieren Sie die Kassierin, die Ihnen die gewünschten *Bulletins* umgehend zusenden wird :

Danielle Turin

Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents

Tél. 027 471 75 72

oder [d.margoison@bluewin.ch](mailto:d.margoison@bluewin.ch)

**Association valaisanne d'études généalogiques (Aveg)****Walliser Vereinigung für Familienforschung (WVFF)****Président | Präsident**

|                      |               |                    |
|----------------------|---------------|--------------------|
| Guy-Bernard Meyer    | 024 471 64 27 | gbmeyer@netplus.ch |
| Route de la Cretta 2 | 1870 Monthey  |                    |

**Caissière | Kassierin**

|                     |                    |                        |
|---------------------|--------------------|------------------------|
| Danielle Turin      | 027 471 75 72      | d.margoison@bluewin.ch |
| Chemin de la Scie 8 | 1872 Troistorrents |                        |

**Caution historique | Historiker**

|                    |               |                    |
|--------------------|---------------|--------------------|
| Pierre-Alain Bezat | 024 471 94 28 | pa.bezat@gmail.com |
| Rue du Closillon 5 | 1870 Monthey  |                    |

**Responsable informatique | Informatikverantwortlicher**

|                     |               |                 |
|---------------------|---------------|-----------------|
| Guy-Michel Coquoz   | 021 626 05 48 | eviona@chez.com |
| Chemin du Platane 2 | 1008 Prilly   |                 |

**Membre Bas-Valais | Mitglied Unterwallis**

|                      |                    |                    |
|----------------------|--------------------|--------------------|
| Nicolas Premand      | 024 477 46 26      | nicolas@premand.ch |
| Chemin des Troncs 1A | 1872 Troistorrents |                    |

**Membre Haut-Valais | Mitglied Oberwallis**

|                  |               |                   |
|------------------|---------------|-------------------|
| Leander Escher   | 027 455 96 68 | leander@escher.ws |
| Impasse Aurore 9 | 3960 Sierre   |                   |

**Responsable du « Bulletin » | « Bulletin » Zuständige**

|                          |               |                    |
|--------------------------|---------------|--------------------|
| Claudine Daulte-Gaillard | 021 648 66 91 | cldaulte@gmail.com |
| Rue de la Pontaise 47    | 1018 Lausanne |                    |



|                             |                                                                    |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>Président d'honneur:</b> | M. Jean Bützberger                                                 |
| <b>Membres d'honneur:</b>   | M. Philippe Terrettaz, M <sup>me</sup> Élisabeth Darbellay-Gabioud |
|                             | M. Paul Heldner                                                    |

